



PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES MAYENCES

COMITÉ DE PROJET

PROJET À CHAPEAU ET MONTBEUGNY (03)

25 février 2025

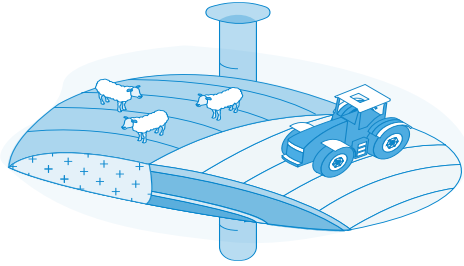
eSCOFI



Le projet en bref

Le projet agrivoltaïque des Mayences

Les objectifs du projet - Résumé

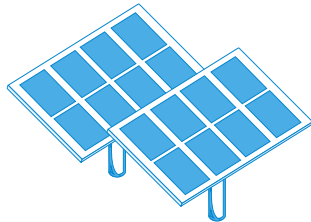


**Soutenir une exploitation familiale en bovin
allaitant en conversion AB**

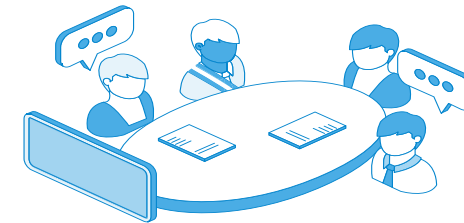
**Le porteur du projet agricole : GAEC Brérot
Bovins allaitants en autonomie alimentaire**



**Eviter les enjeux naturels
Garantir une bonne insertion paysagère**



**Puissance : ~ 25 MWc
Alimenter 4 700 personnes
en électricité renouvelable**

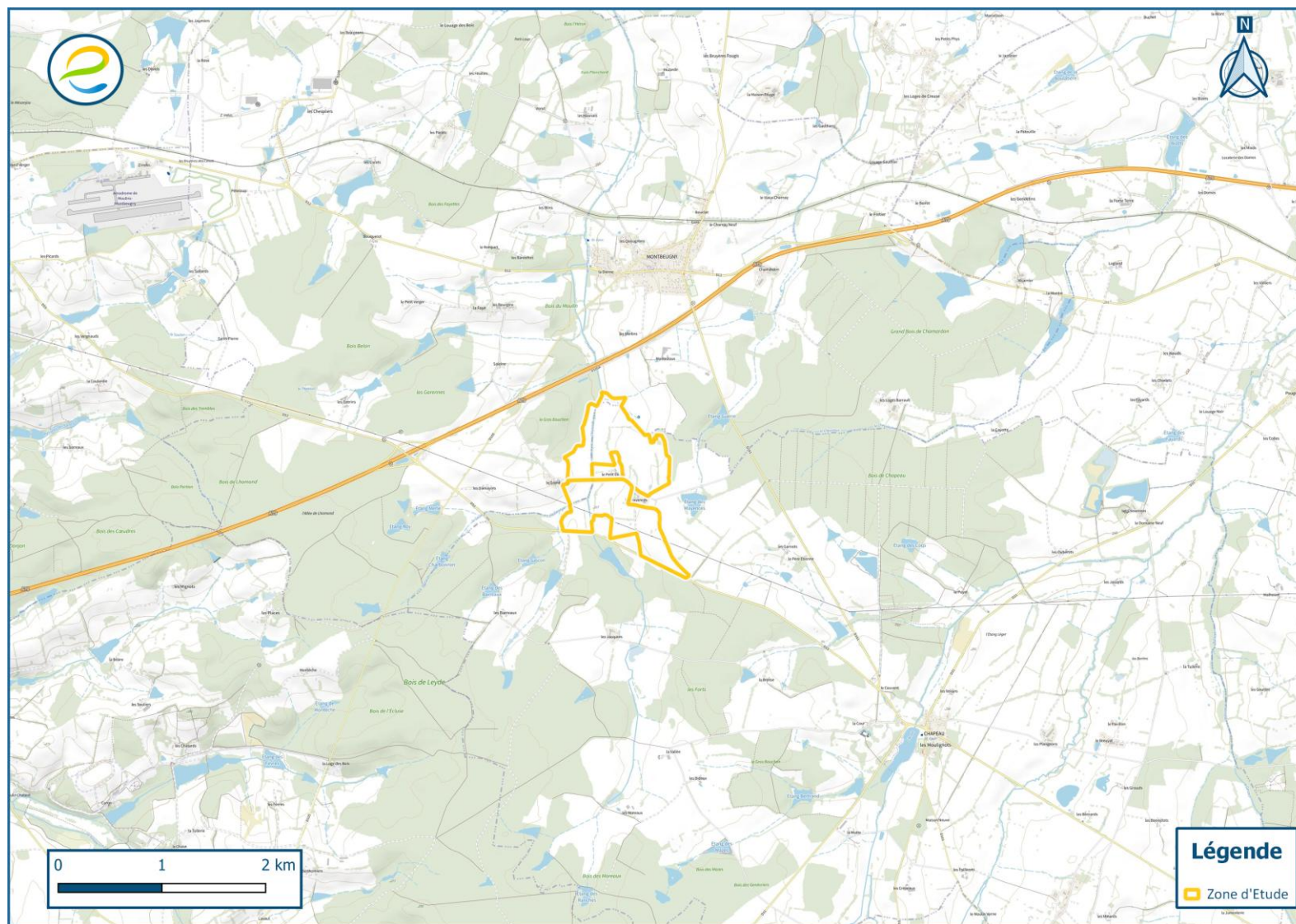


**Maintenir des échanges continus avec
les collectivités**

Le projet agrivoltaïque des Mayences

Localisation

La zone d'étude se situe à Chapeau et Montbeugny, dans l'Allier, à 15 km au Sud-Est de Moulins.



Les enjeux du site d'étude

Le choix du site

La zone d'étude a été choisie pour les raisons suivantes :

- Le projet agrivoltaïque permettra une synergie avec l'exploitation agricole existante
- Un gain de production de fourrage est attendu
- Le gisement solaire est bon
- Des disponibilités présumées de raccordement à moins de 20 km
- Pas de zonage réglementaire patrimonial
- Une situation éloignée des bourgs





Le porteur du projet agricole

GAEC Brérot

Enjeux agricoles

Exploitant actuel des parcelles et futur partenaire : le GAEC Brérot

- M. David BREROT, 43 ans
- Mme Carine BREROT, 42 ans

Exploitation actuelle:

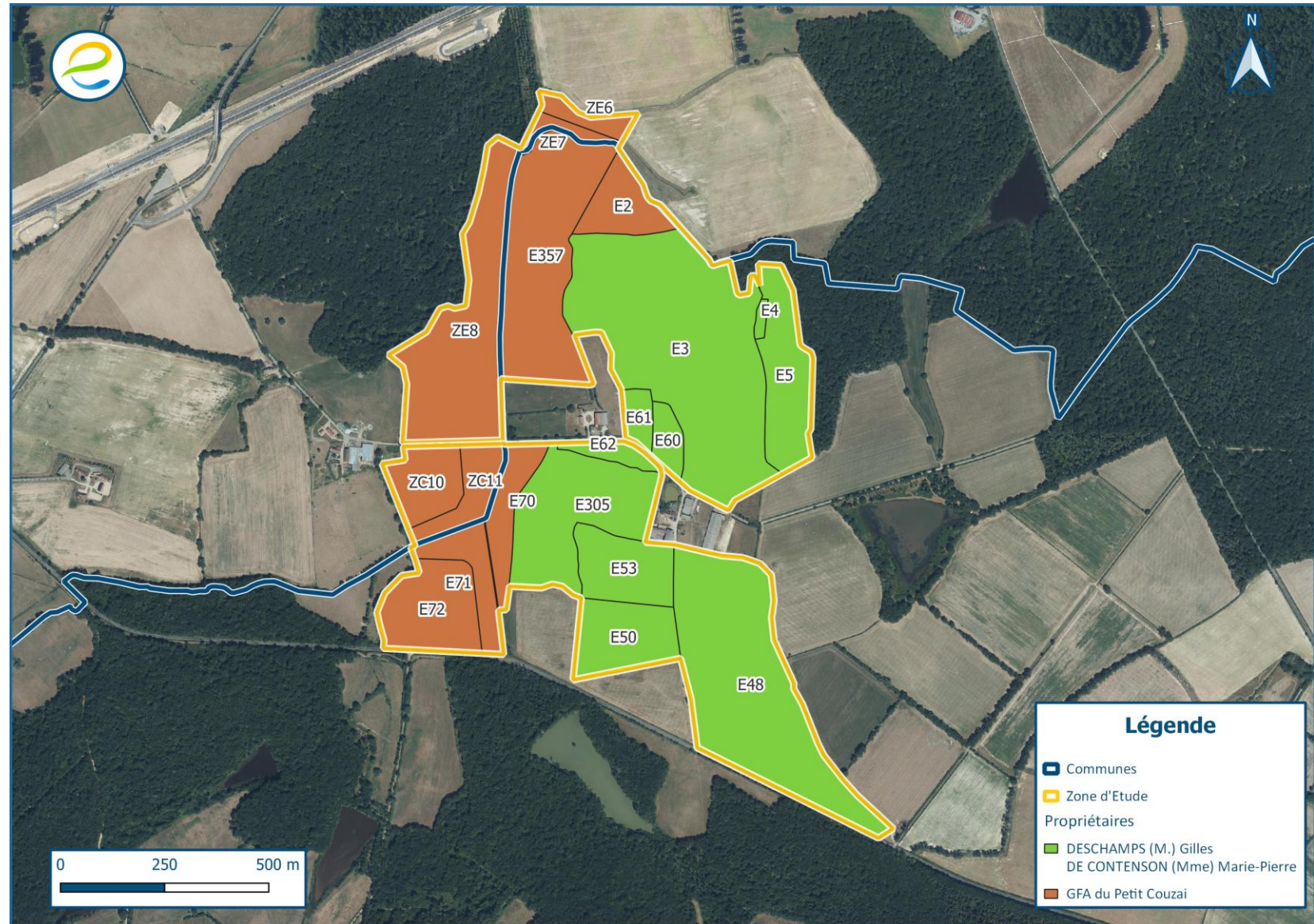
- Élevage bovin allaitant de race Charolaise
- 205 ha sont exploités dont environ 157 ha en herbe et le reste est destiné à la production de méteil pour l'alimentation du cheptel
- Conversion AB débutée en 2023
- Installation de Carine en janvier 2025



Le projet agrivoltaïque des Mayences

Localisation sur plan cadastral

- Zone d'étude retenue : 98ha proches du lieu-dit Les Mayences, parcelles agricoles exploitées par le GAEC Brérot
- Parcelles concernées :
 - Montbeugny :
 - ZE 6
 - ZE 7
 - ZE 8
 - ZC 10
 - ZC 11
 - Chapeau :
 - E 3
 - E 4
 - E 5
 - E 48
 - E 50
 - E 53
 - E 60
 - E 61
 - E 62
 - E 70
 - E 71
 - E 72
 - E 305

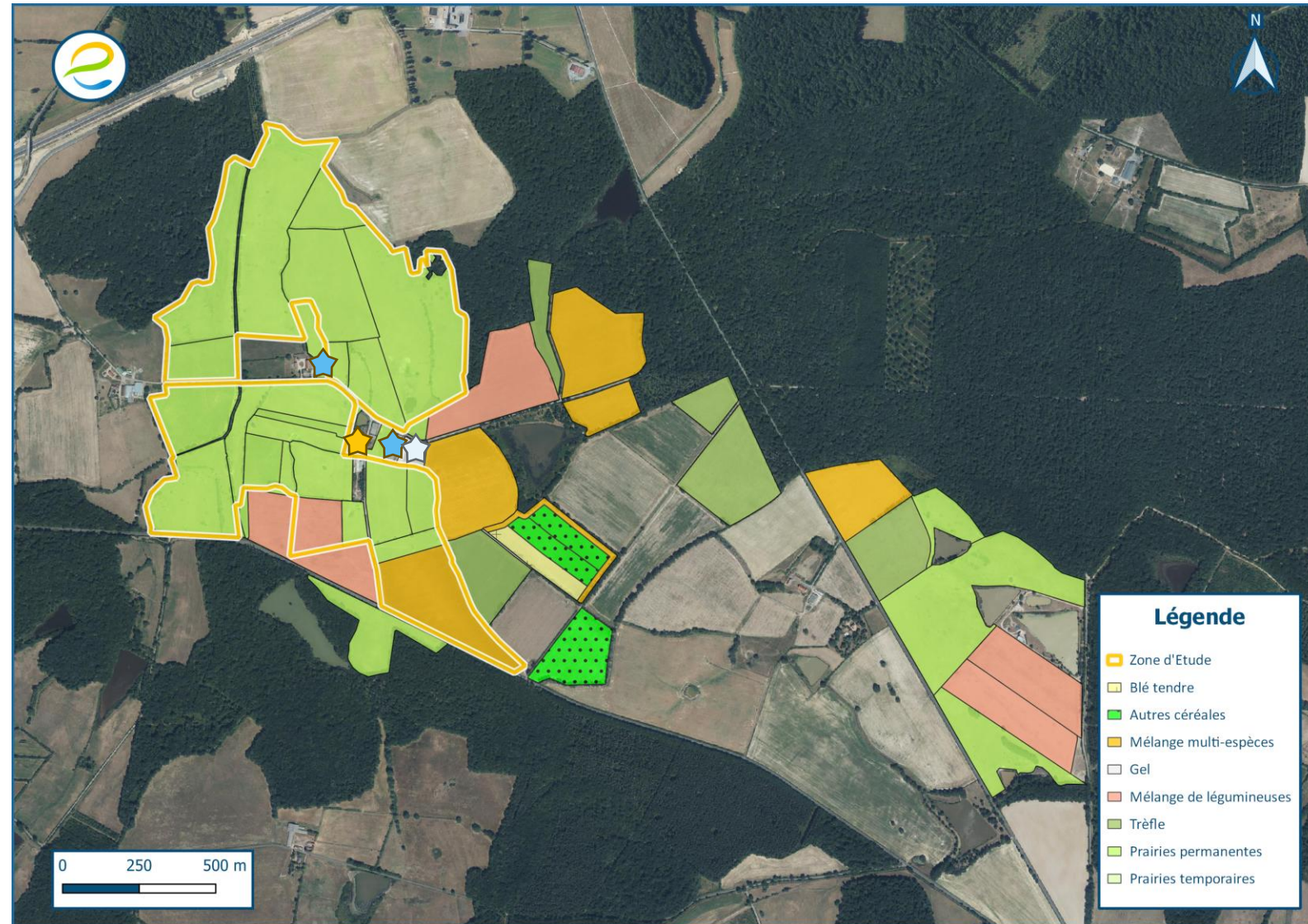


Le porteur du projet agricole : le GAEC Brérot

Exploitation

La zone d'étude concerne majoritairement des prairies permanentes situées à proximité des bâtiments d'élevage.

- ☆ futur bâtiment
- ★ siège d'exploitation
- ★ stabulations



Le porteur du projet agricole : GAEC Brérot

Les attentes vis-à-vis d'un projet agrivoltaïque

Choix des parcelles pour le projet agrivoltaïque

Les parcelles ont été sélectionnées par l'exploitant qui souhaite les dédier au pâturage bovin et à la fauche.

- Parcelles en prairies permanentes, dédiées majoritairement au **pâturage**
- Parcelles à **faible rendement** agronomique, ne permettant au mieux qu'une seule coupe de fauche
- Parcelles non-privilegiées pour constituer le stock hivernal
- Proches des **bâtiments** d'élevage
- Parcelles **non drainées**

Bénéfices attendus par l'exploitation d'un projet agrivoltaïque

- **Amélioration du pâturage bovin** : en période de forte chaleur, l'**ombrage** permet aux animaux de plus explorer les parcs
- Valorisation de la **ressource fourragère** : diminution de l'impact des **sécheresses** et sécurisation de la production
- Protection des jeunes **veaux** : protection des **intempéries** et contre la **chaleur**
- **Sécurité économique** : assurer la transition vers l'**AB**, l'**installation** de Carine et contrer de nombreuses **incertitudes** comme la variation des rendements ou les risques sanitaires



Le projet agrivoltaïque des Mayences - extension

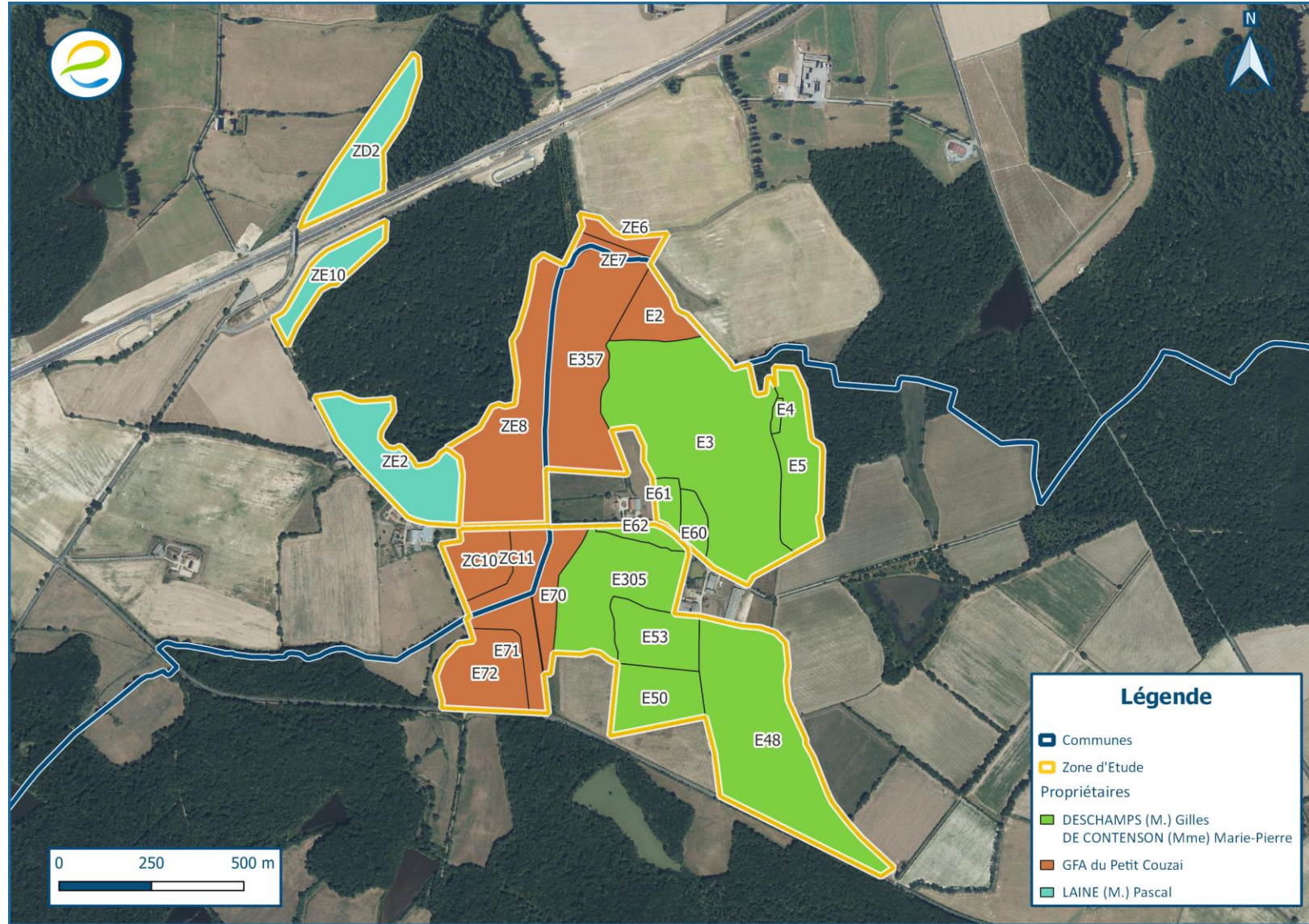
Localisation sur plan cadastral

Une extension du projet avait été réfléchiée avec M. et Mme Lainé, habitant proche de la zone d'étude.

Cependant, M. Lainé arrive proche de la retraite et n'a pas de repreneur. Un projet agrivoltaïque n'est donc pas envisageable pour le moment sur ses terrains.

Les études écologiques et paysagères ont également été réalisées sur ses parcelles à Montbeugny :

- ZD 2
- ZE 10
- ZE 2

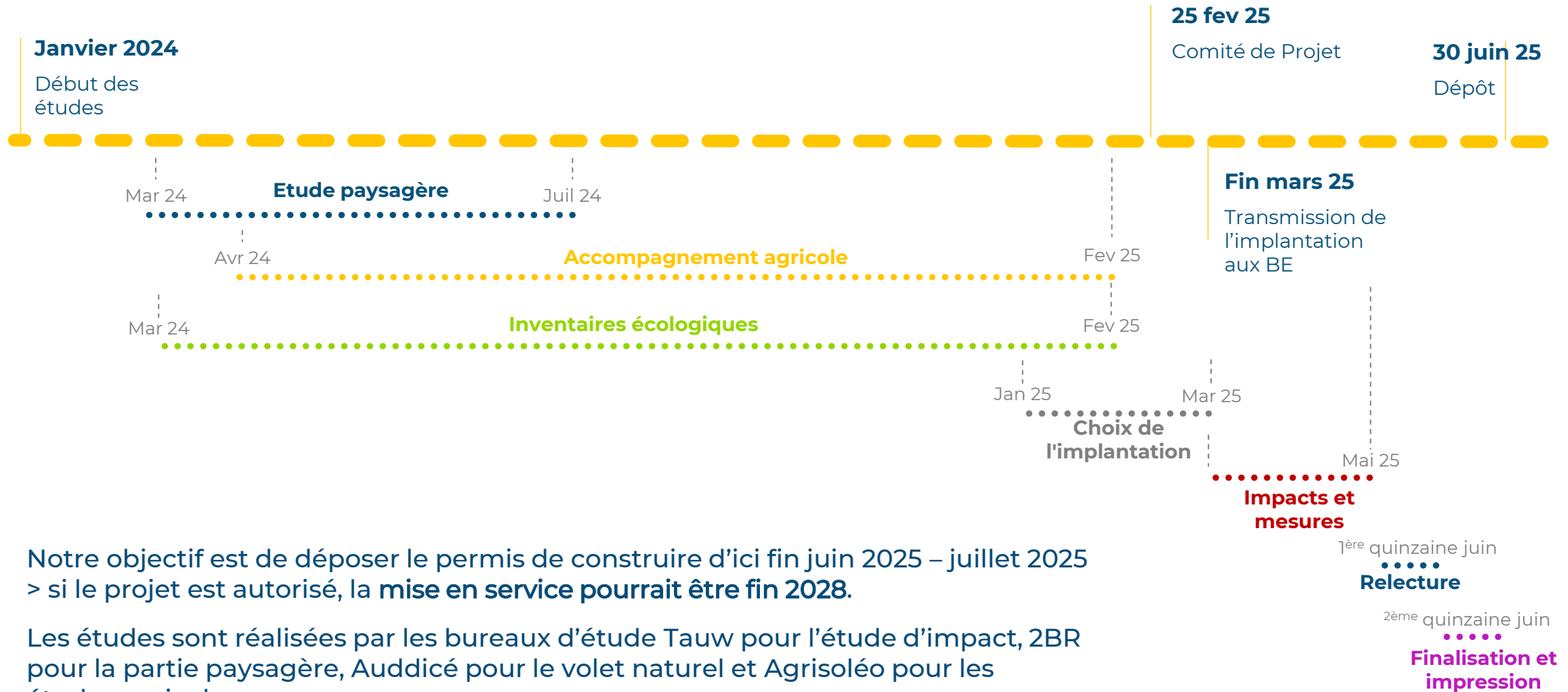




Les études

Le projet agrivoltaïque des Mayences

Planning passé et étape actuelle



Notre objectif est de déposer le permis de construire d'ici fin juin 2025 – juillet 2025
 > si le projet est autorisé, la mise en service pourrait être fin 2028.

Les études sont réalisées par les bureaux d'étude Tauw pour l'étude d'impact, 2BR pour la partie paysagère, Auddicé pour le volet naturel et Agrisoléo pour les études agricoles.



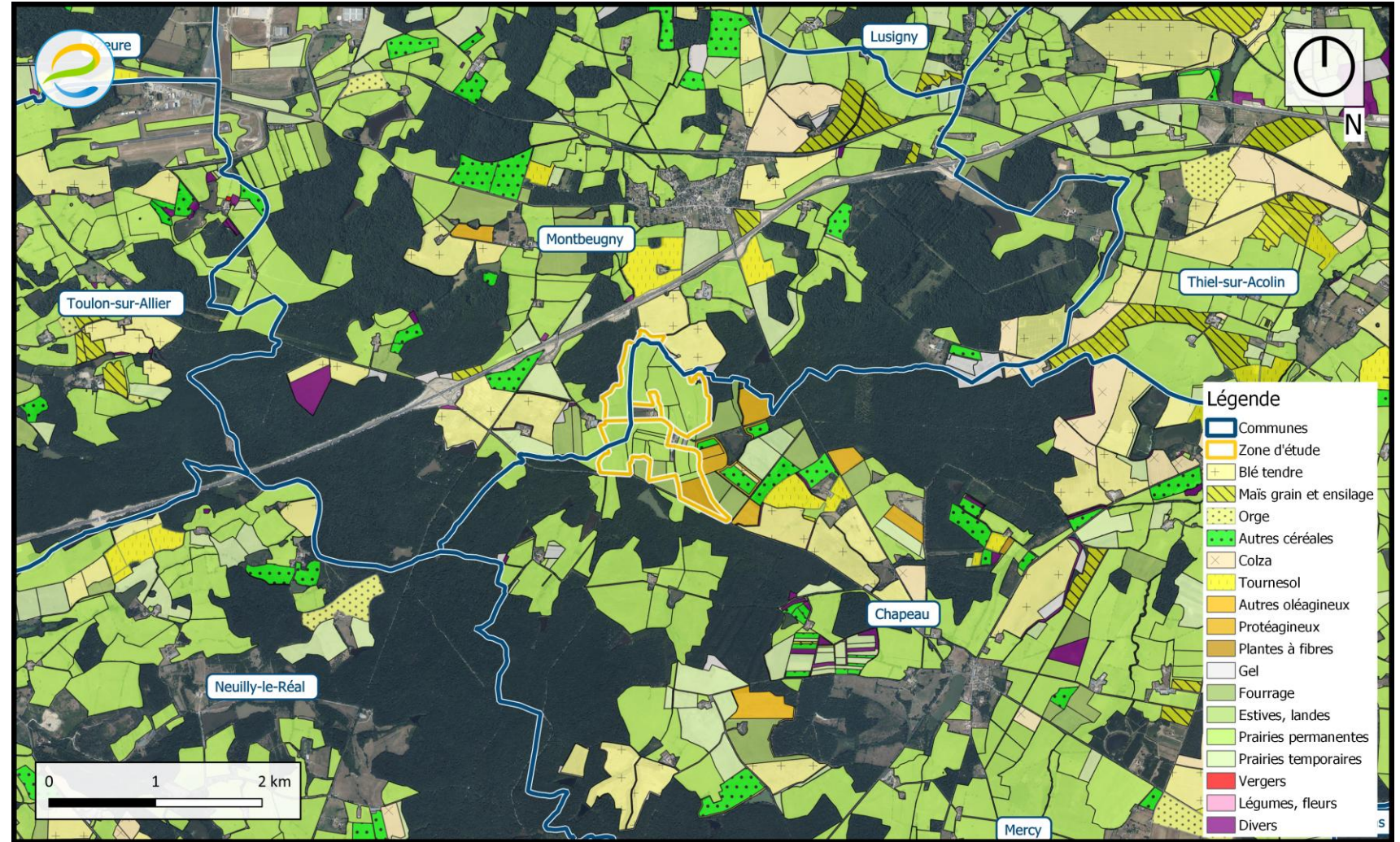
Les enjeux agricoles

Les enjeux du site d'étude

Enjeux agricoles

Les parcelles ciblées sont majoritairement des prairies permanentes où sont pratiqués le pâturage et la fauche.

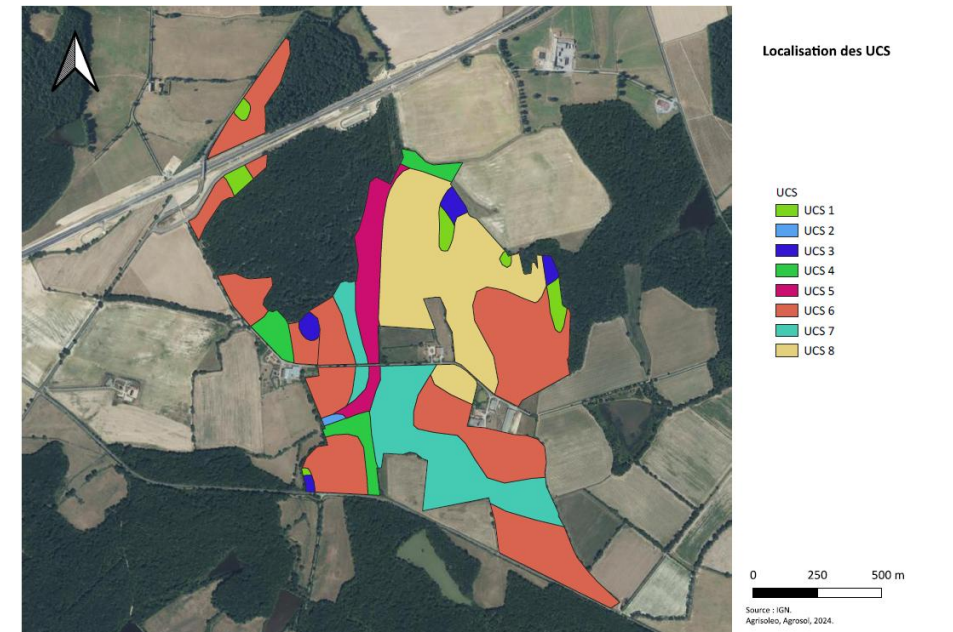
La zone d'étude contient des parcelles cultivées qui seront évitées.



Les enjeux du site d'étude

Enjeux agropédologiques

Différents types de sols ont été répertoriés, avec chacun leurs qualités agronomiques. Les sols sont majoritairement à faible potentiel, pour de la culture comme pour de la prairie.



Les enjeux du site d'étude

Le projet agricole

L'objectif du projet agrivoltaïque est de s'inscrire en parfaite synergie avec le fonctionnement actuel de l'exploitation, tout en respectant les choix des exploitants. Pour garantir la pertinence des parcelles sélectionnées, plusieurs enjeux clés ont été identifiés comme axes de réflexion :

- Préserver l'autonomie alimentaire du cheptel
- Maintenir le schéma d'assolement en place (méteil / ray-grass / trèfle)



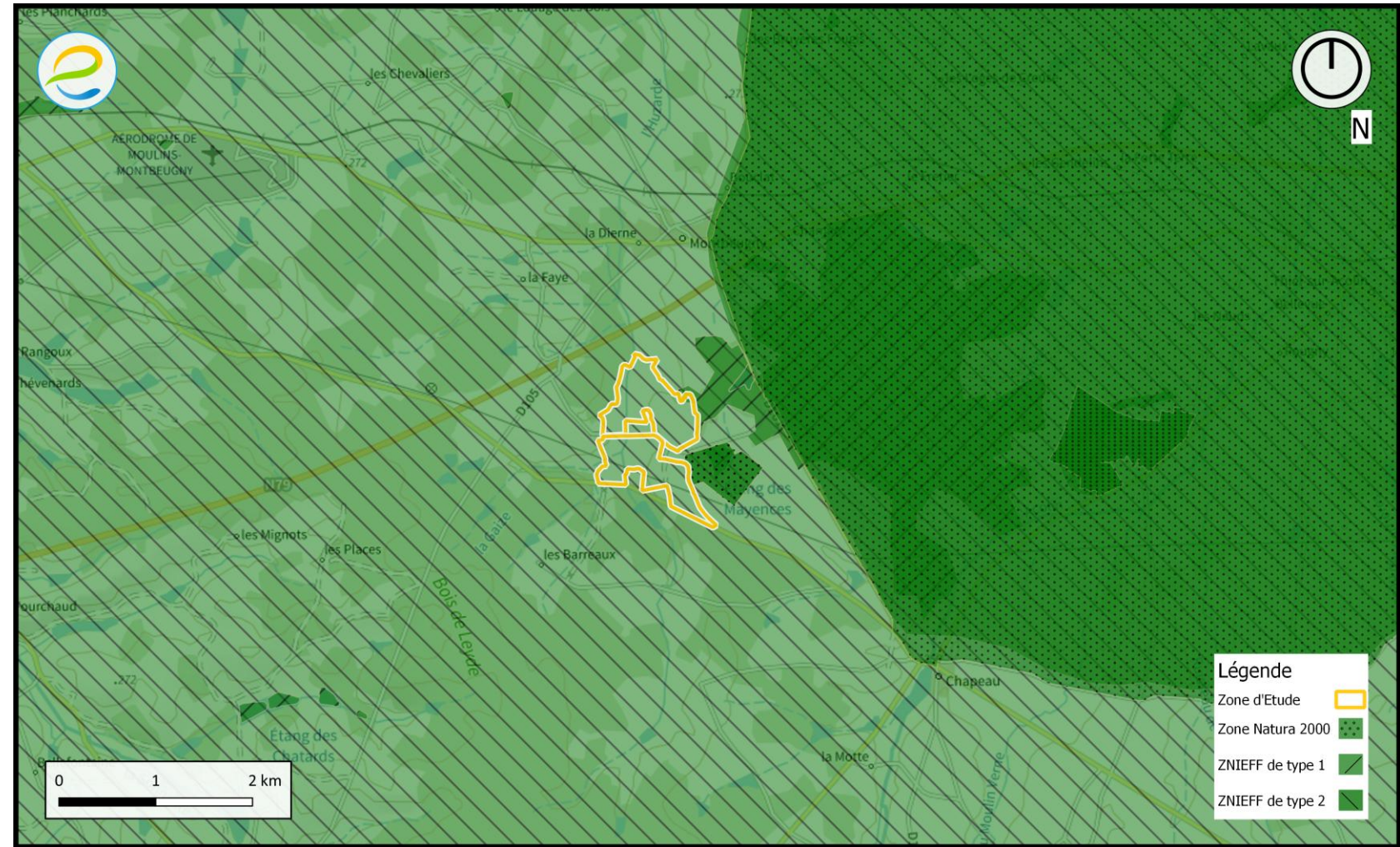
Les enjeux écologiques

Les enjeux du site d'étude

Enjeux écologiques - zonages

Les parcelles sont concernées par une ZNIEFF de type 2.

Des zones Natura 2000 et une ZNIEFF 1 sont situés à proximité.



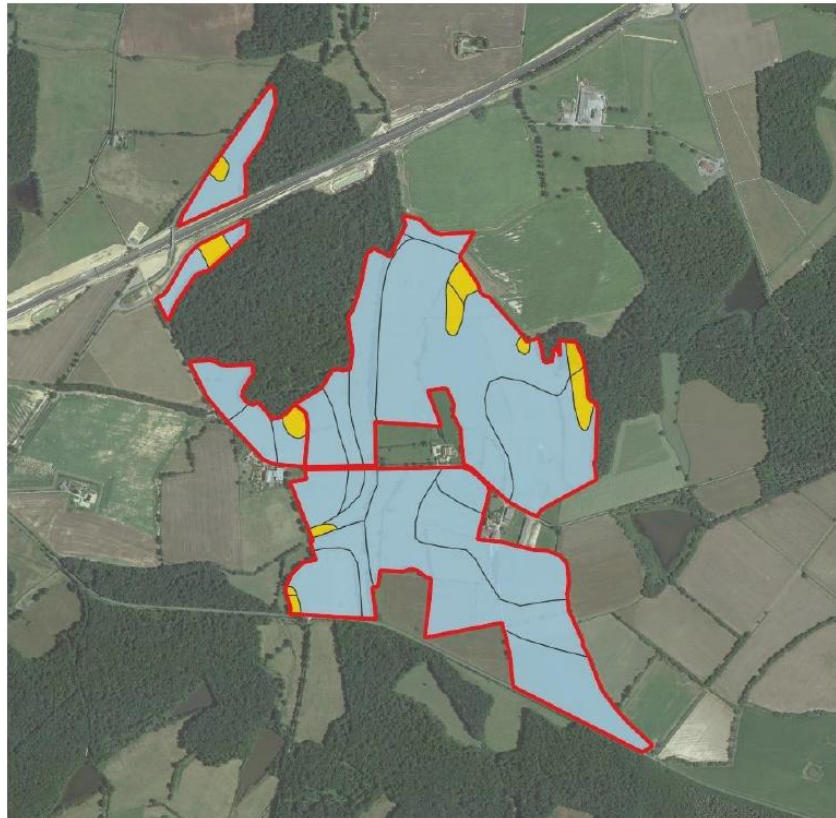
Les enjeux du site d'étude

Enjeux de zones humides

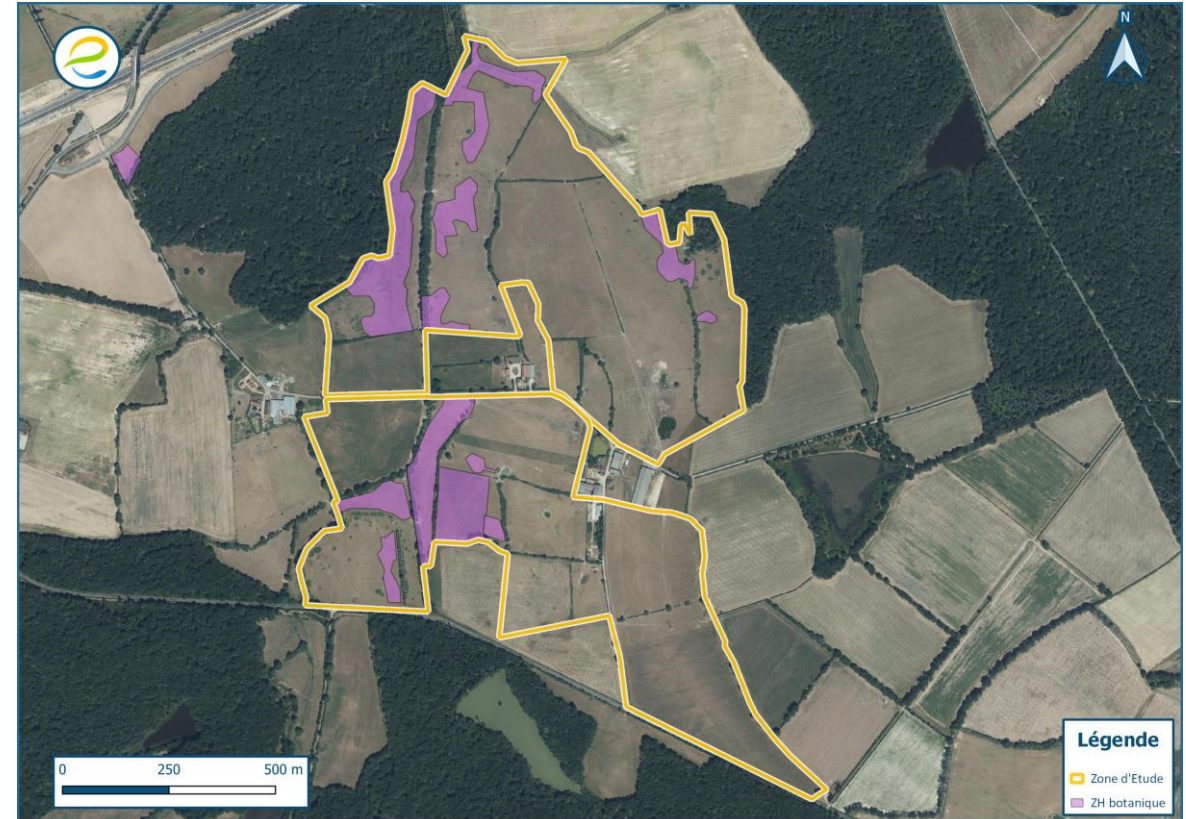
La majorité de la zone d'étude est en zone humide sur critère pédologique.

Seule une partie s'exprime également selon le critère botanique.

Le projet limitera l'impact sur les zones humides en évitant une majorité des ZH botaniques et en limitant l'emprise au sol des pistes.



Zones humides pédologiques



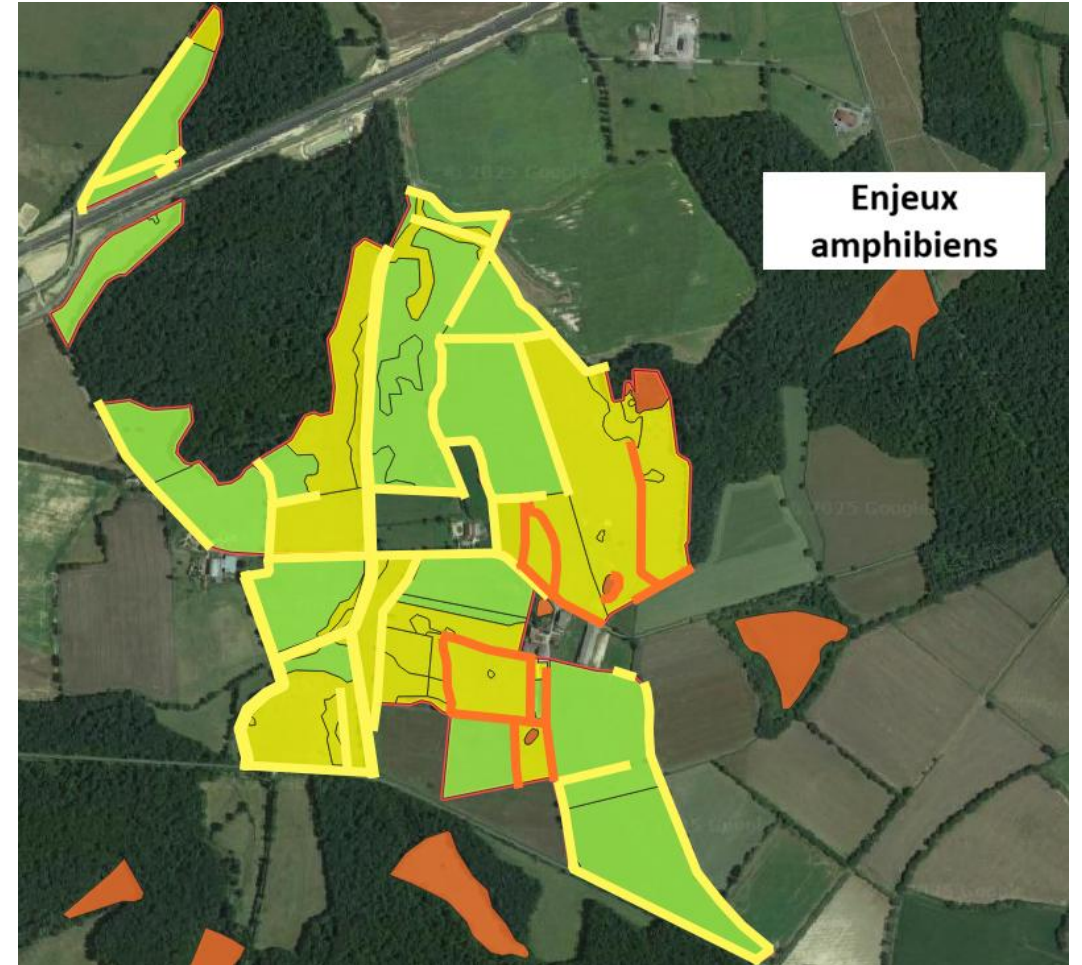
Zones humides botaniques

Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels amphibiens

Les enjeux pour les amphibiens sont concentrés sur :

- la mare à cistudes d'Europe à l'est du projet et les haies alentours
- La mare à tritons au sud et les haies alentours

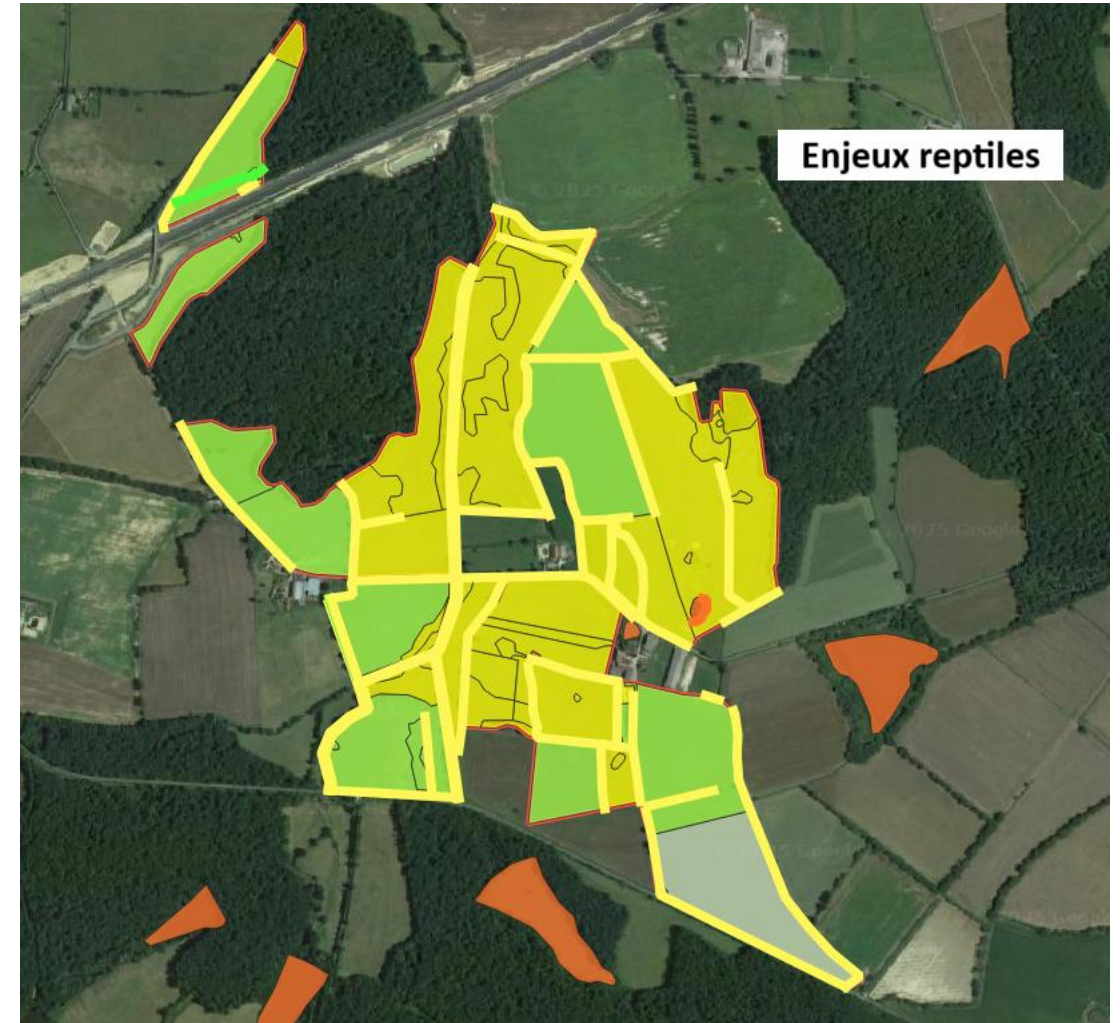


Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels reptiles

Les enjeux pour les reptiles sont concentrés sur :

- la mare à cistudes d'Europe à l'est du projet



Les enjeux écologiques – Résultats partiels

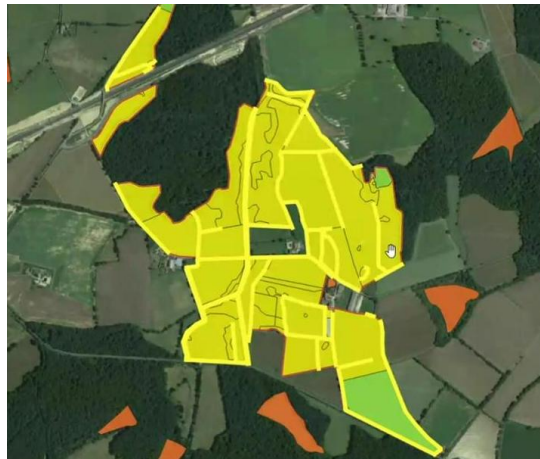
Résultats partiels avifaune

Des enjeux forts sont attendus sur la quasi-totalité du projet, principalement en période de nidification.

La tourterelle des bois a été observée nicher sur le site. Les alouettes, élanions, taries des prés et taries pâtres sont nicheurs possibles sur la zone.



Nidification



Prénuptial



Post-migration

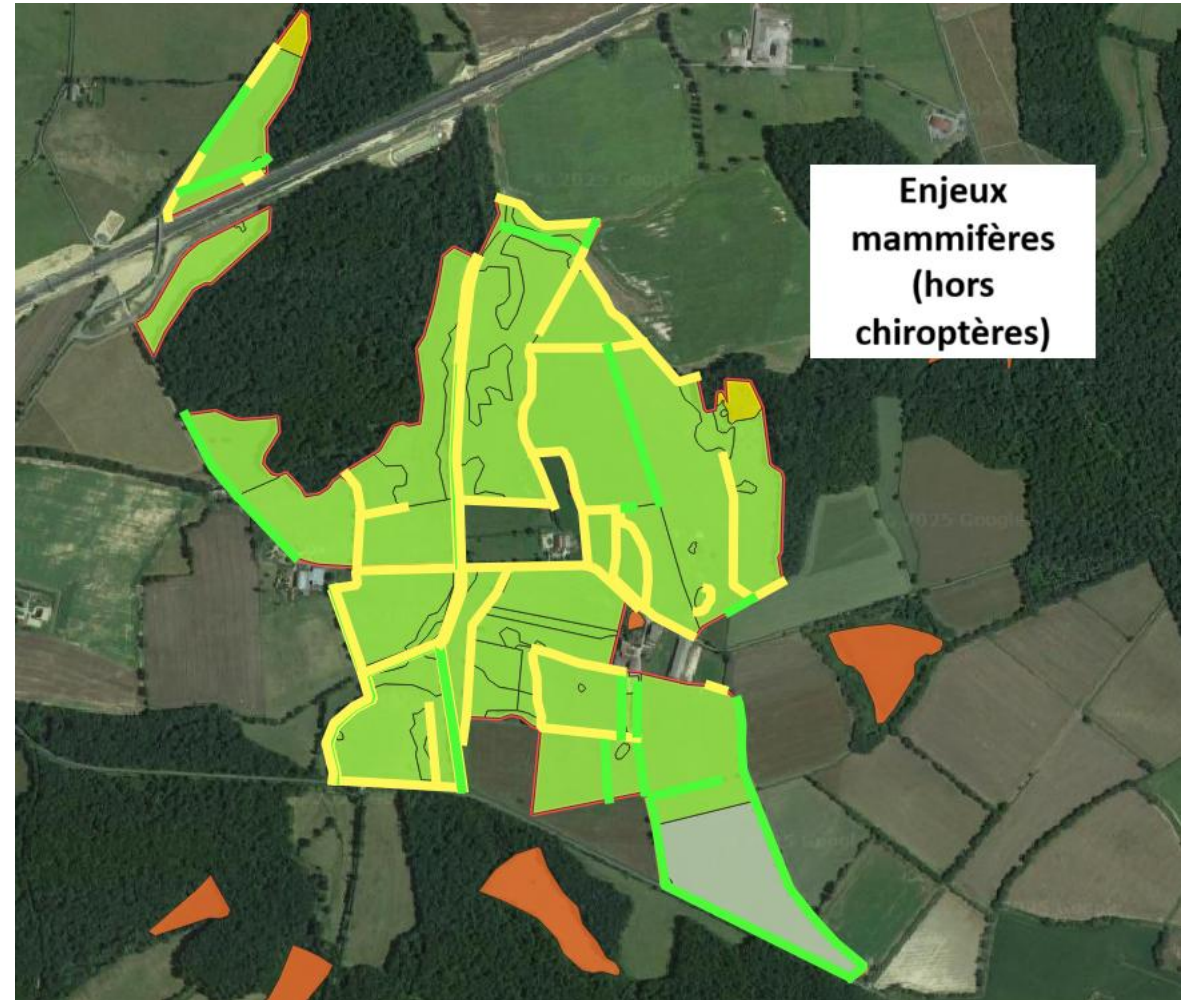


Hivernage

Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels mammifères

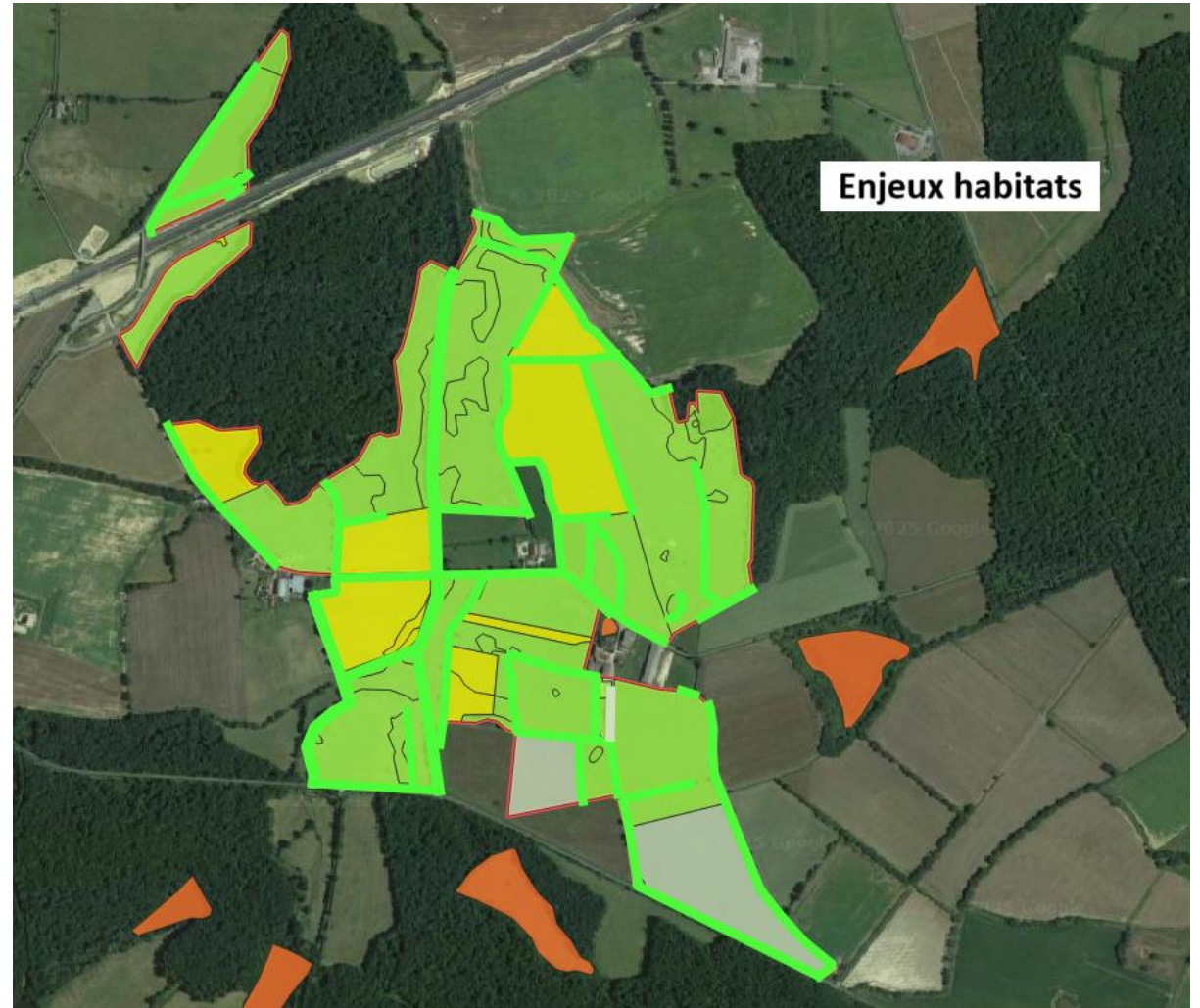
Peu d'enjeux sont attendus sur les mammifères



Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels habitats

Des enjeux modérés sont attendus sur les prairies de fauche.

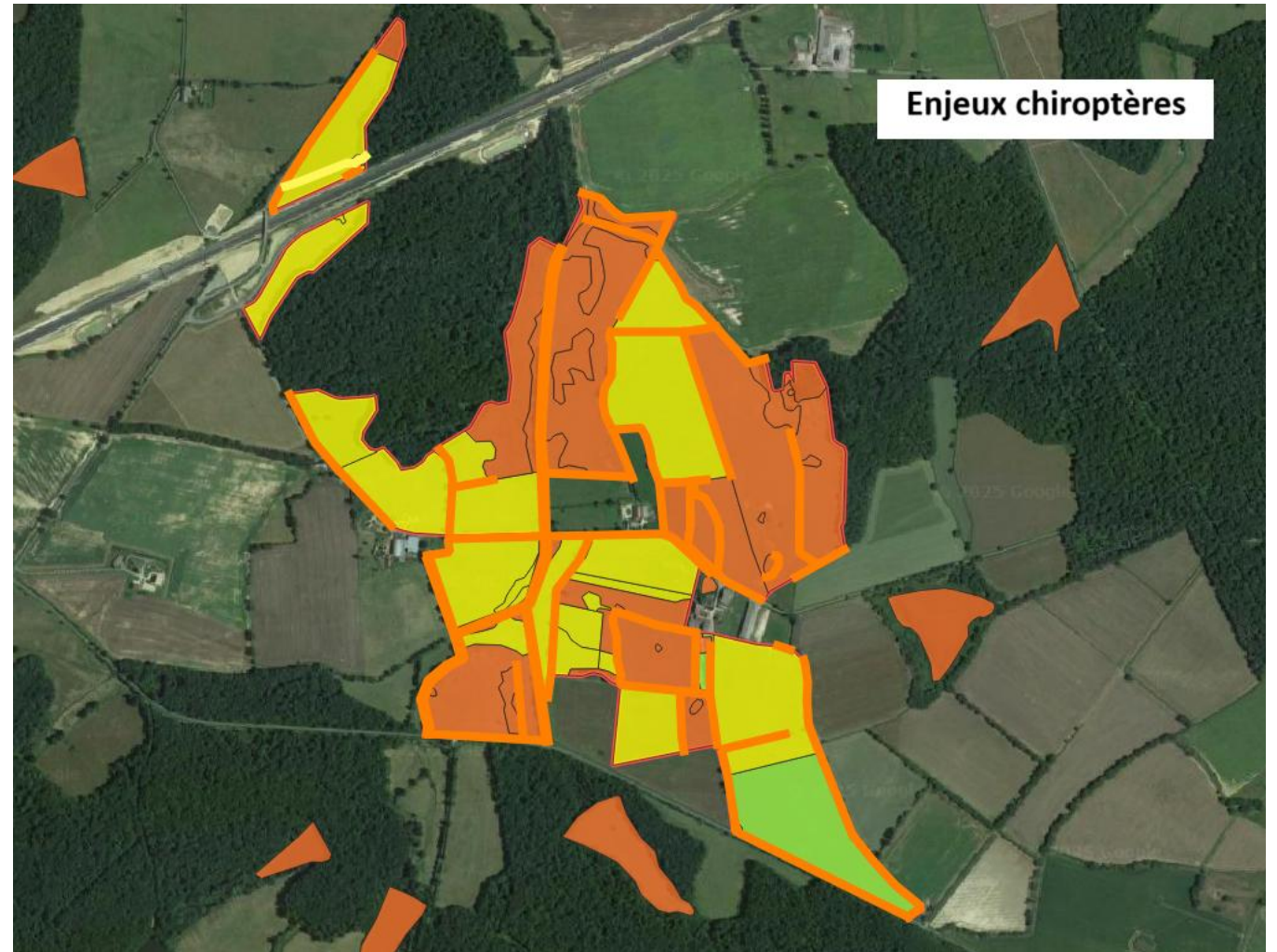


Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels chiroptères

Des enjeux forts sont attendus sur les chiroptères hors zones fauchées et cultivées.

Les enjeux forts sont dus à l'observation d'individus près des bois et dans un gîte sur la ferme du GAEC Brérot.



Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels flore

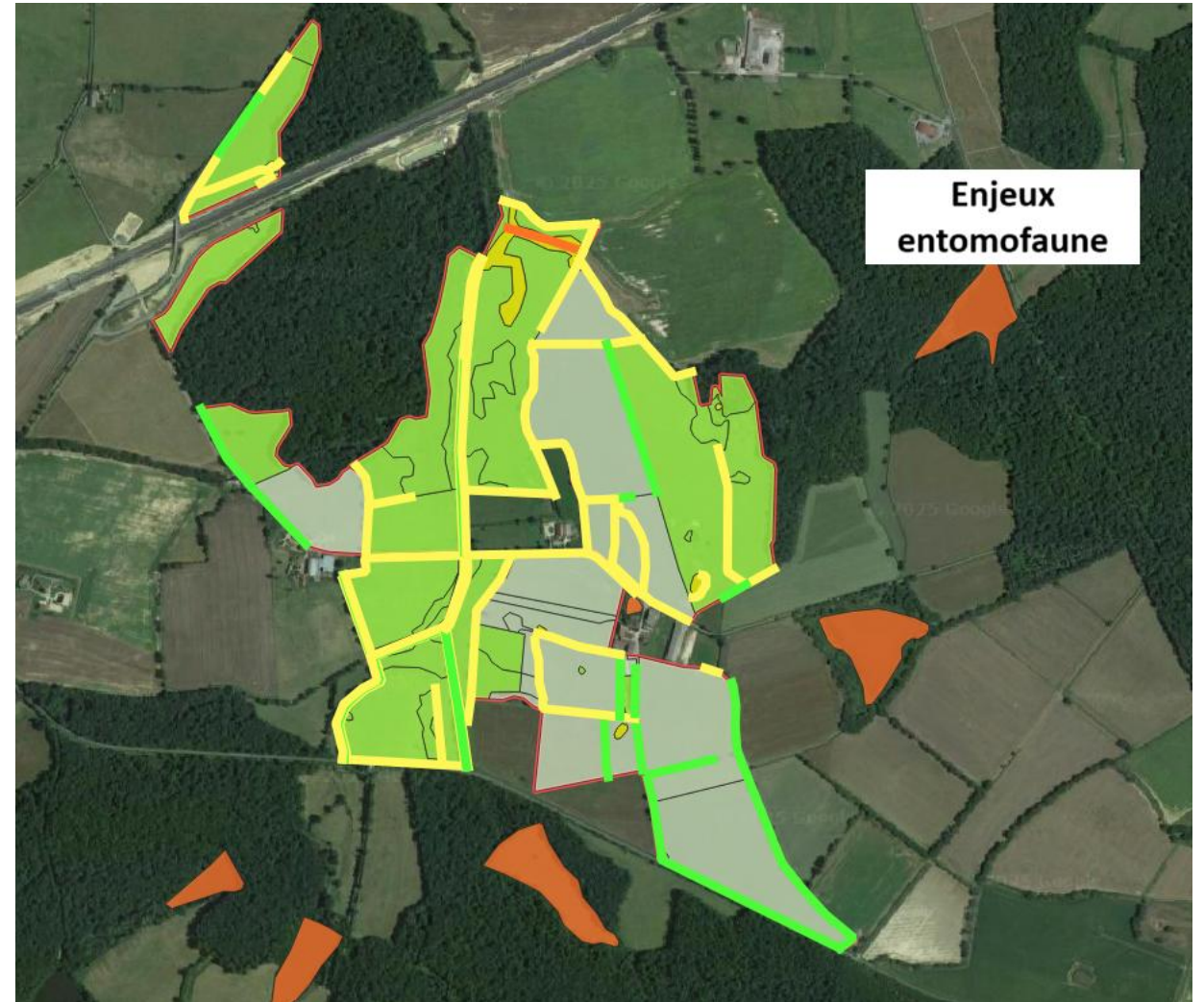
Très peu d'enjeux sont attendus sur la flore hormis la prairie subatlantique humide au sud du projet.



Les enjeux écologiques – Résultats partiels

Résultats partiels entomologie

Très peu d'enjeux sont attendus hormis sur la haie située au Nord du projet.





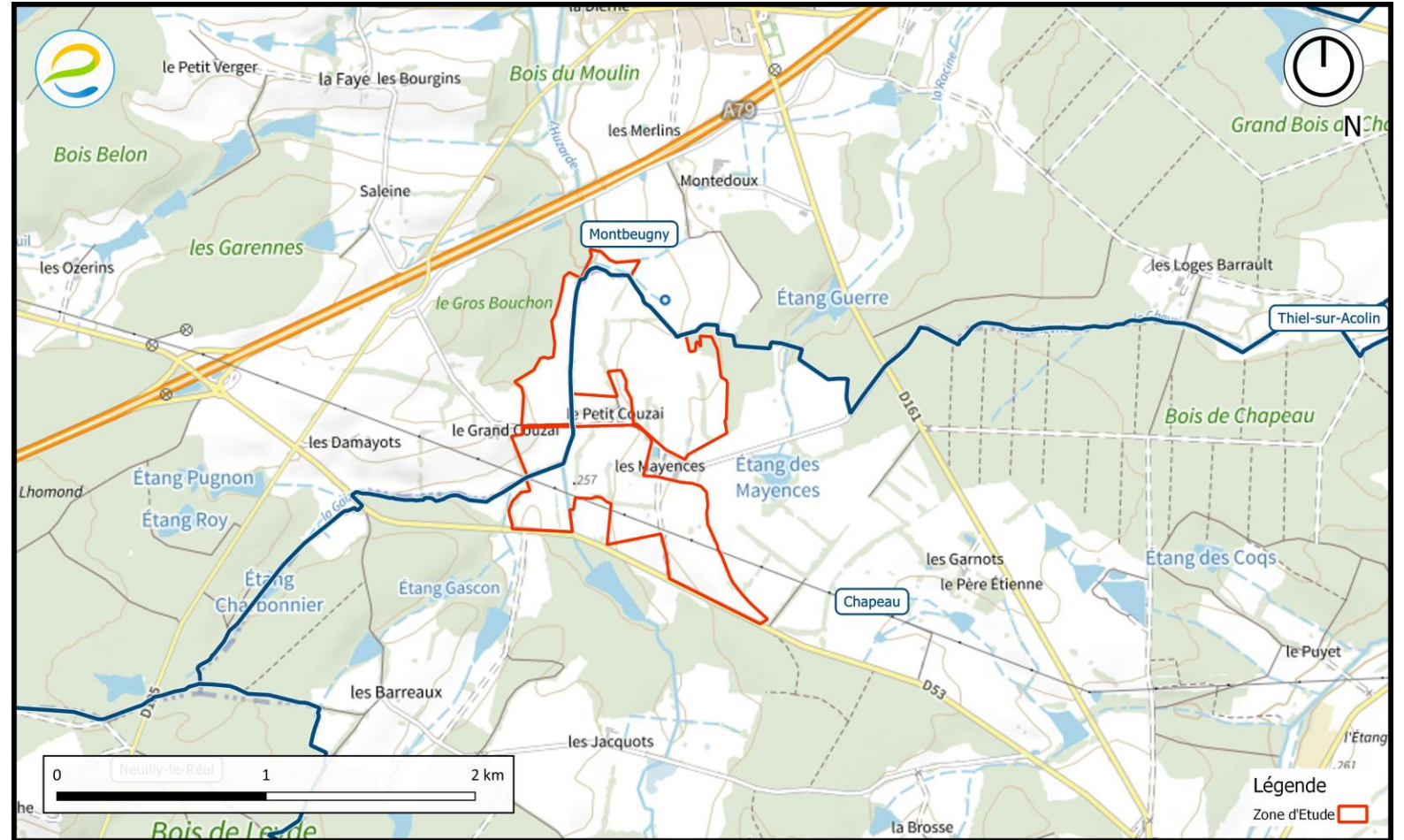
Les enjeux paysagers

Les enjeux du site d'étude

Enjeux paysager local

Aucune visibilité depuis les bourgs de Chapeau et Montbeugny

Faible impact paysager du fait du bocage avec des haies hautes et du travail paysager apporté (évitement de zones et création et renfort de haies végétales).

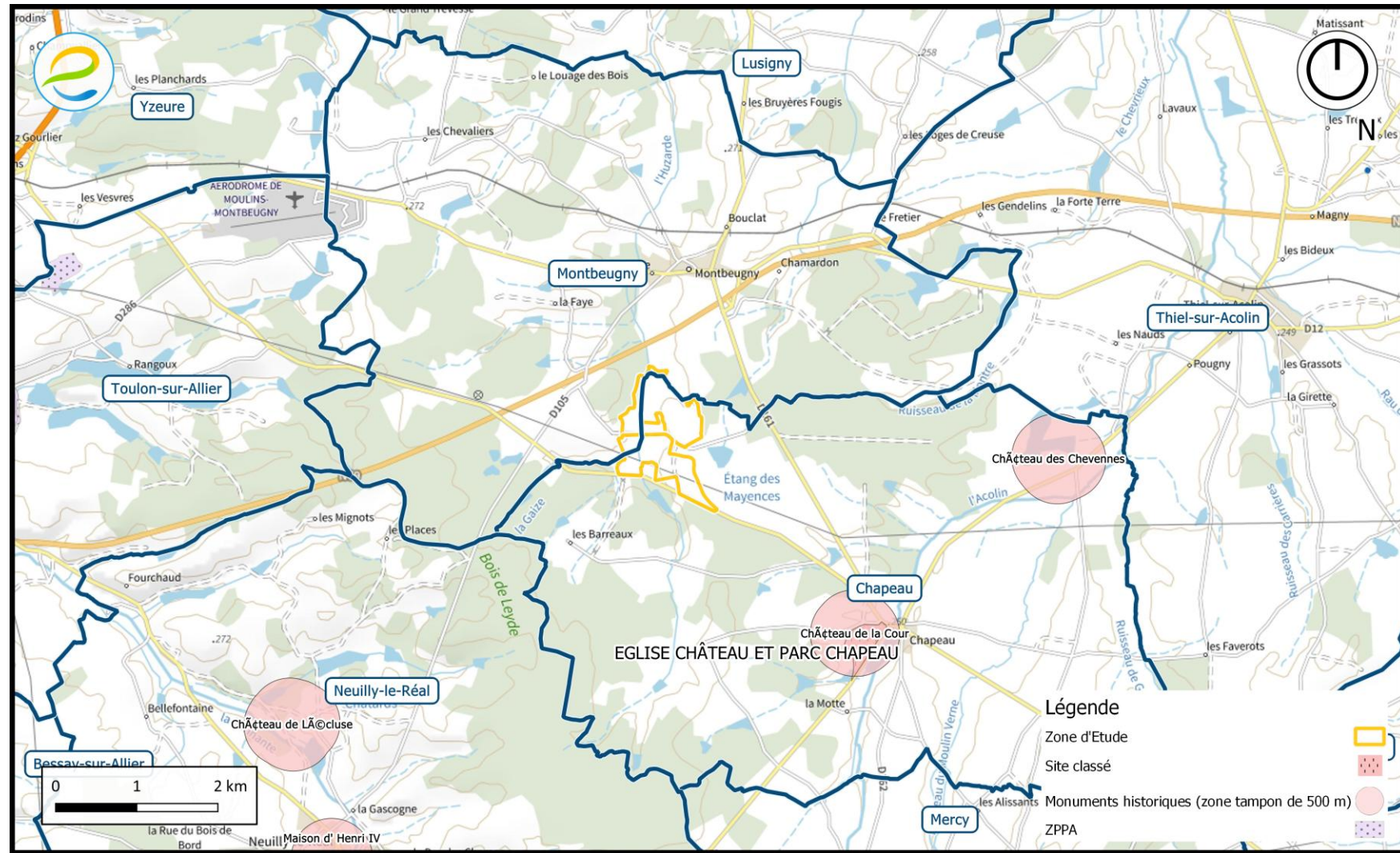


Les enjeux du site d'étude

Enjeux patrimoine

Le monument inscrit le plus proche (église, château et parc de Chapeau) est à plus de 2km → Pas de visibilité depuis ce site

Le site est également peu visible depuis le secteur et les environs, des photomontages sont présentés par la suite.



Les enjeux du site d'étude

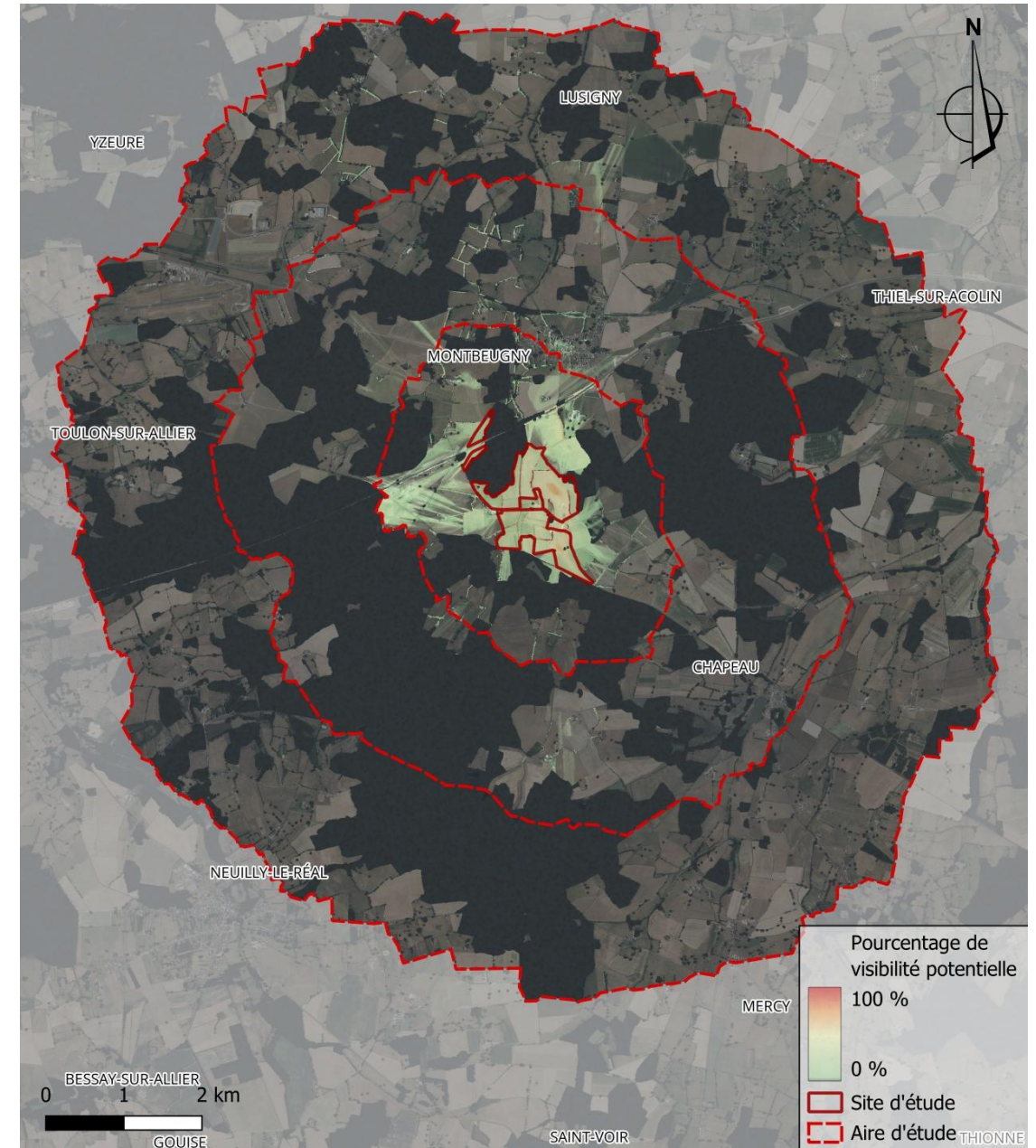
Enjeux paysage

Une carte d'intervisibilité **théorique** a été réalisée sur toute la zone d'étude. Cette carte d'intervisibilité sera reproduite une fois l'implantation déterminée.

La potentielle visibilité sera principalement localisée autour des Mayences et au sud de l'autoroute.

Des évitements et des mesures sont prévues pour masquer le projet aux habitants proches de la zone.

Des photomontages seront présentés plus loin.



Les enjeux du site d'étude

Enjeux paysage

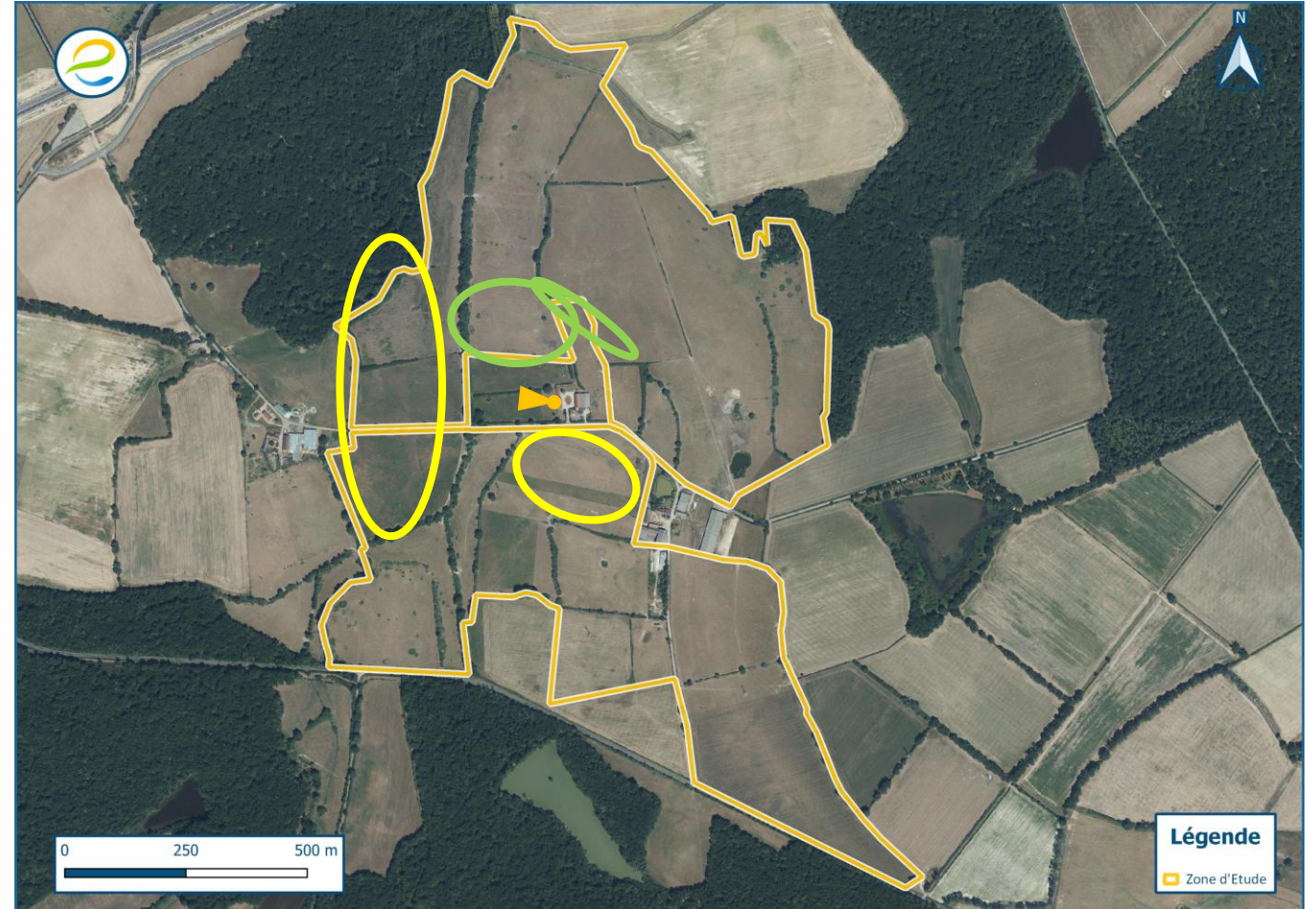
Les habitants les plus proches de la zone ont été rencontrés à plusieurs reprises.

Des visibilités ont été identifiées depuis l'habitation centrale (entourées en jaune sur la carte).

Une demande de recul (en jaune) a été formulée au Nord-Ouest de l'habitation centrale.

Ces demandes ont résulté à un évitement de certaines zones et un éloignement.

Des haies seront plantées pour masquer la potentielle visibilité résiduelle.



Les enjeux du site d'étude

Enjeux paysage

Visibilité sans et avec implantation sur les parcelles ouest depuis l'habitation centrale





Les scenarii de projet

Le projet agrivoltaïque

Réponses aux besoins de l'exploitation agricole

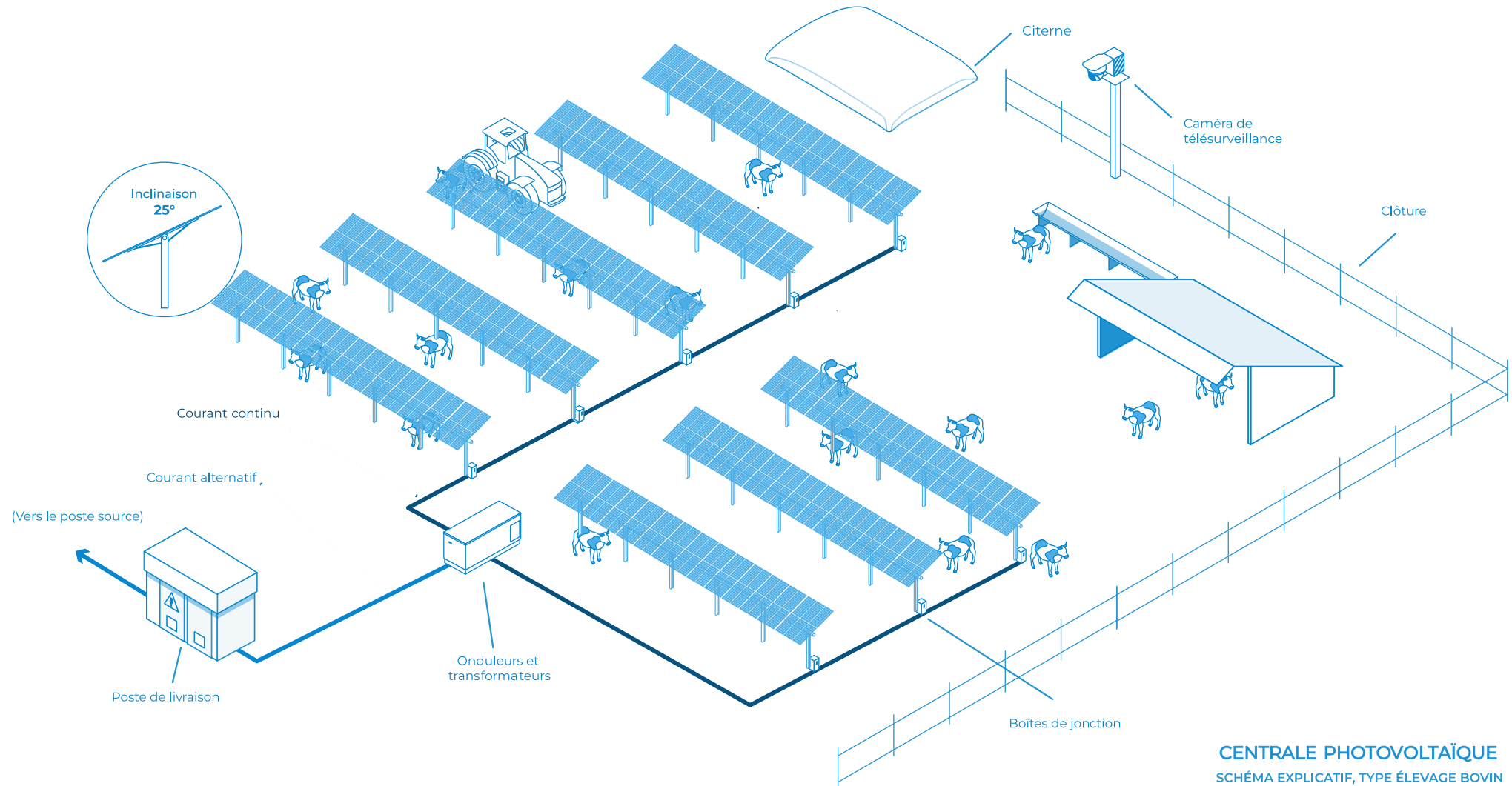
Pour répondre aux enjeux du GAEC Brérot identifiés précédemment, l'implantation de la centrale agrivoltaïque a été réfléchie avec les exploitants pour :

- Permettre de continuer la fauche
- Ne pas s'implanter sur des parcelles inscrites dans une rotation

ESCOFI fait donc le choix d'installer une structure surélevée avec un bas de panneaux à 2,4m

La structure agrivoltaïque retenue pour le projet

Structuration de la centrale agrivoltaïque des Mayences



Le projet agrivoltaïque

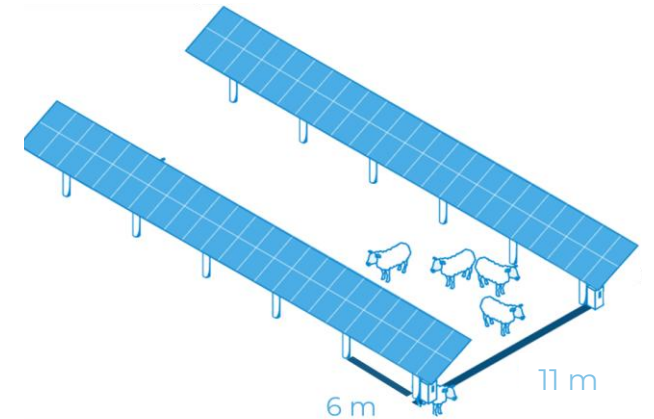
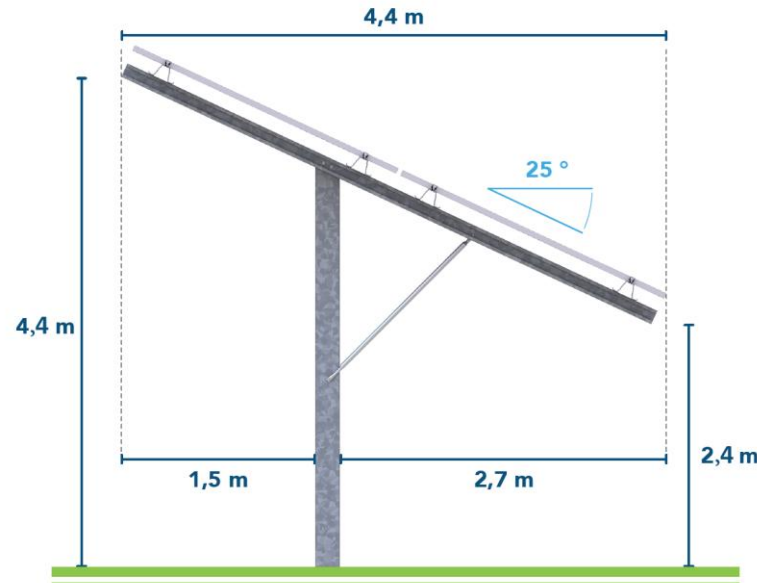
Structure choisie

Au vu de l'usage actuel des parcelles, une technologie de panneaux photovoltaïques surélevée à 2,4 m a été choisie.

Cette technologie est compatible avec de l'élevage bovin et avec la fauche.

Cette configuration nous semble pertinente pour permettre la co-activité à long terme des productions agricoles et électriques.

Une distance pieu à pieu de 11 m permet le passage des engins agricoles (notamment pour la fenaison).



Le projet agrivoltaïque

Bonnes pratiques Escofi pour maximiser la production agricole

Dans le cadre de ses études et des travaux, Escofi :

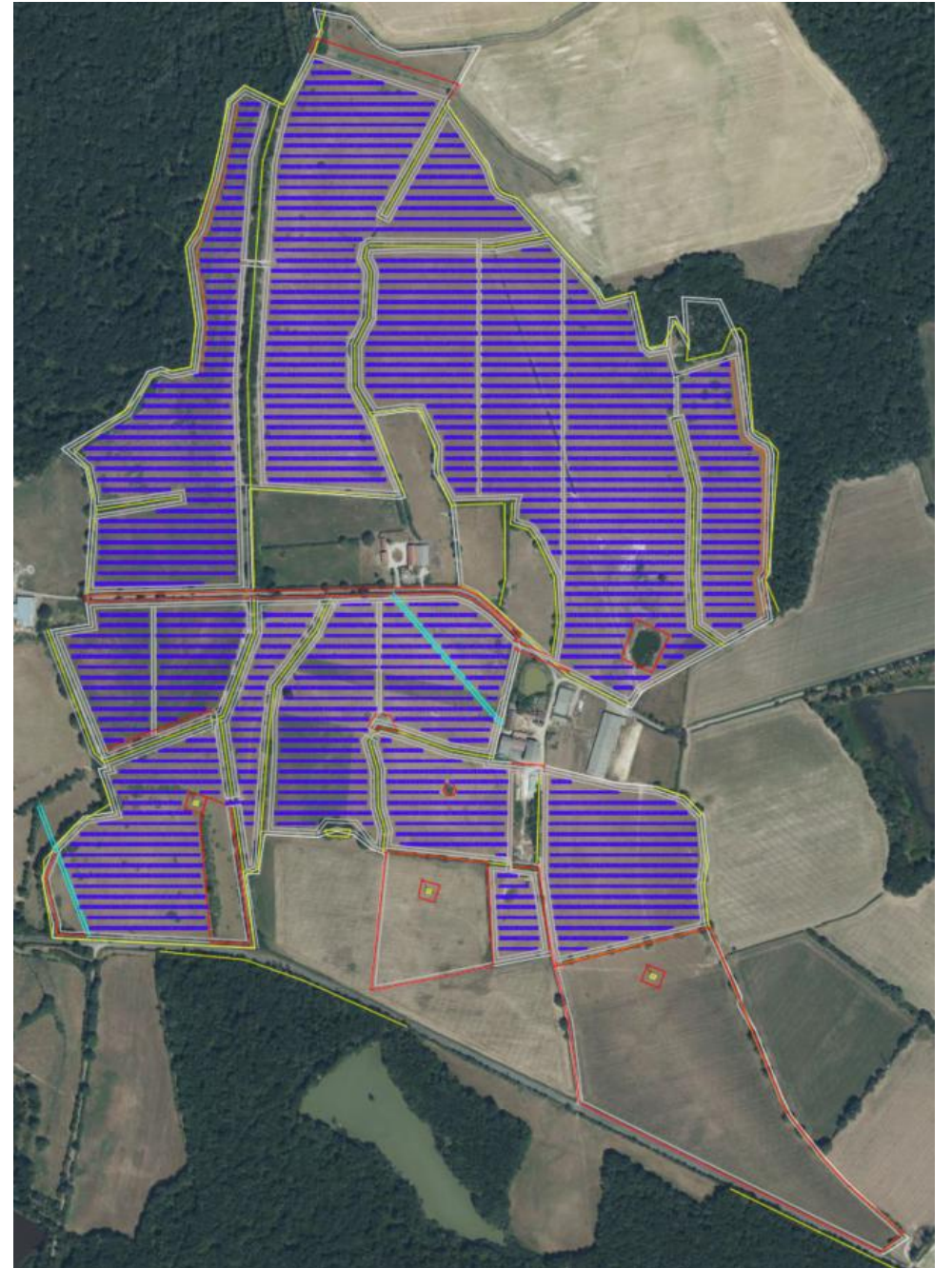
- Réalise systématiquement une étude agro-pédologique.
- Respecte des préconisations de limitation du tassement pour la phase chantier.
- Réalise une modélisation numérique de la production végétale à long terme pour choisir la technologie permettant de garantir au mieux la production fourragère.
- Assure le réensemencement systématique des prairies, en lien avec l'exploitant, après les travaux. Un ensemencement préalable aux travaux est prévu une année avant sur les parcelles en culture, pour favoriser l'implantation du couvert prairial.
- Met en place un suivi agronomique et soumet pour avis ce suivi à l'INRAe et à la Chambre d'Agriculture.



Le projet agrivoltaïque

Projet sans prise en compte des enjeux

Caractéristiques	
Techno	Fixe bovin (2 m bdt)
Ecologie	Pas d'évitement
Paysage	Pas d'évitement
Surface calepinée (ha)	64
Puissance	60 MWc
Nb de personnes couvertes en électricité	8 000



Le projet agrivoltaïque

Prise en compte des enjeux écologiques

Le projet prévoit de minimiser l'impact écologique grâce à :

- Conservation de toutes les haies et mares
- Tampon de 20m autour de la Huzarde
- Tampon de 20m autour des mares à cistudes et 10m pour la mare à tritons crêtés
- Evitement des prairies subatlantiques humides
- Evitement d'une partie des prairies de fauche planitiaire



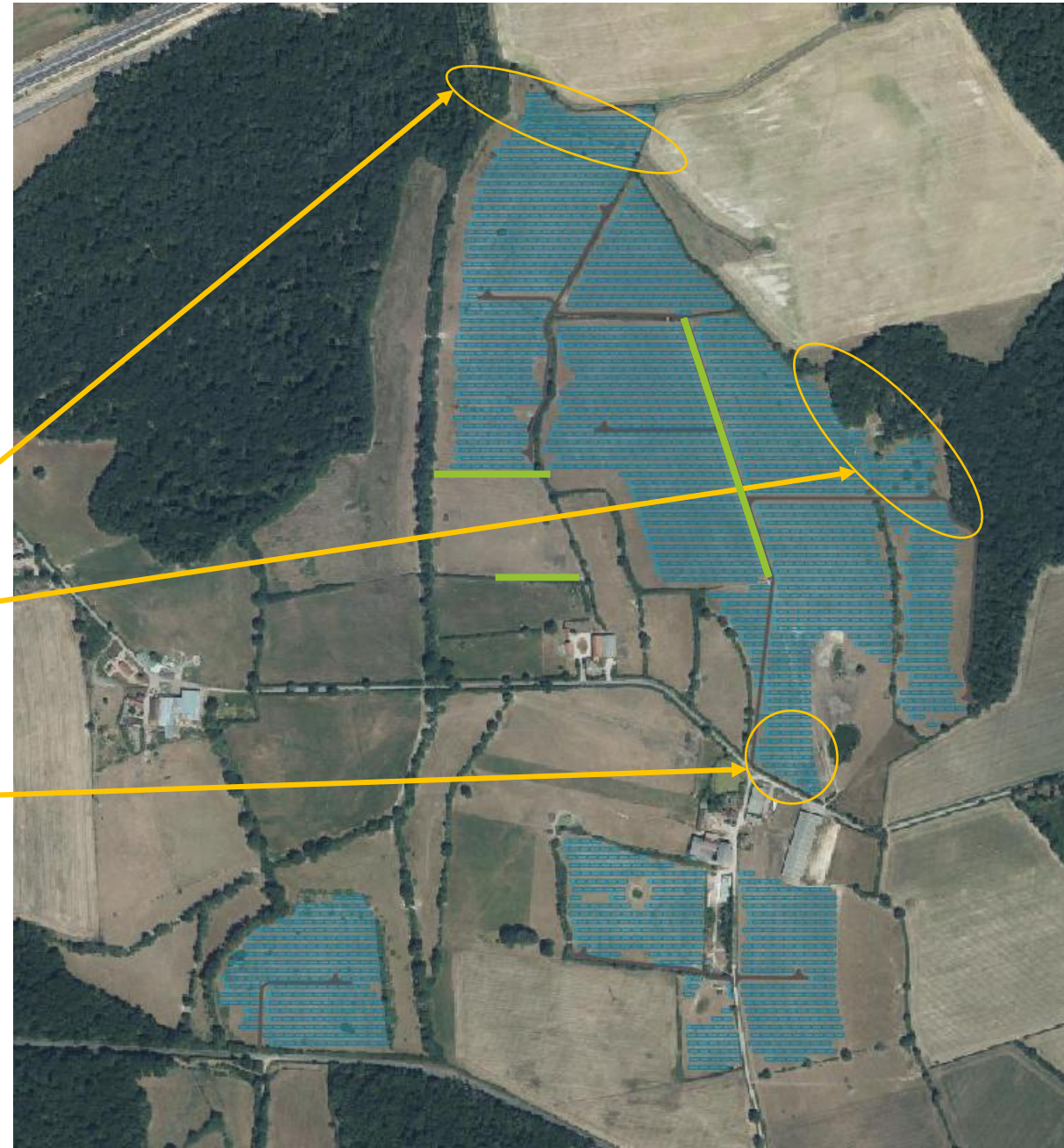
Le projet agrivoltaïque

Prise en compte des enjeux écologiques - suite

Une partie des études écologiques ayant été portées à connaissance après la réalisation des scénarii d'implantation, des mesures supplémentaires seront respectées systématiquement :

- Un recul de 5m sur toutes les haies d'importance écologique
- Un éloignement du ruisseau au Nord de la zone d'étude
- Un tampon de 25m autour des lisières
- Renforcement ou création de haies
- Evitement du passage entre les deux mares à cistudes

Des mesures pour les chiroptères sont en cours de réflexion.



Le projet agrivoltaïque

Prise en compte des enjeux paysagers

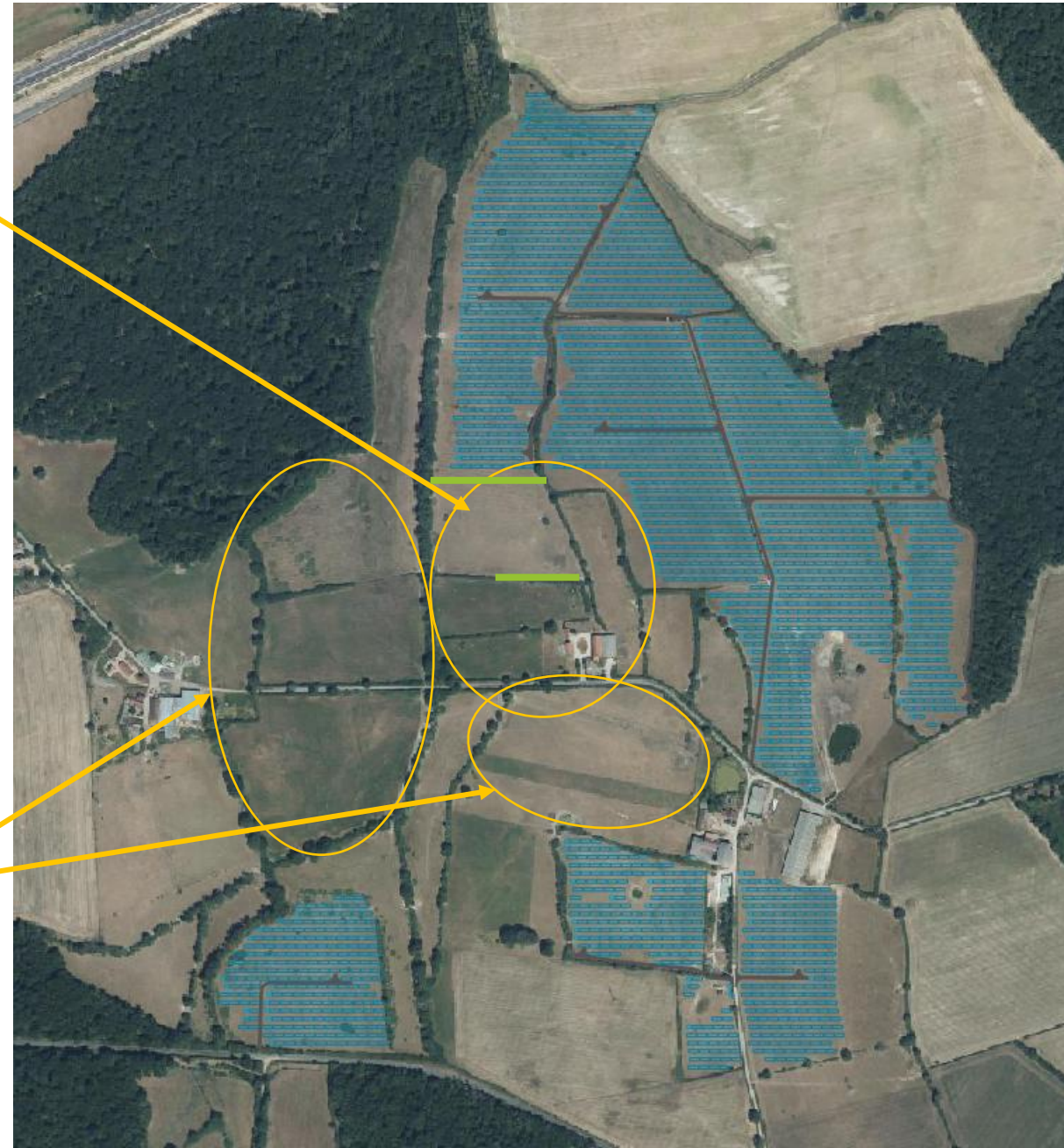
Le projet prévoit de minimiser l'impact paysager grâce à :

- Un évitement des 3 parcelles Ouest orientées vers l'est
- Un évitement de la parcelle au Sud de la maison centrale
- Un recul de 230m au Nord-Ouest de l'habitation centrale et un recul de 30m au Nord-Est
- La plantation et le renforcement de haies



Le projet garantit une **totale invisibilité** depuis l'habitation centrale.

Un **recul supplémentaire** est pris sur demande des habitants.



Le projet agrivoltaïque

Scenario 1

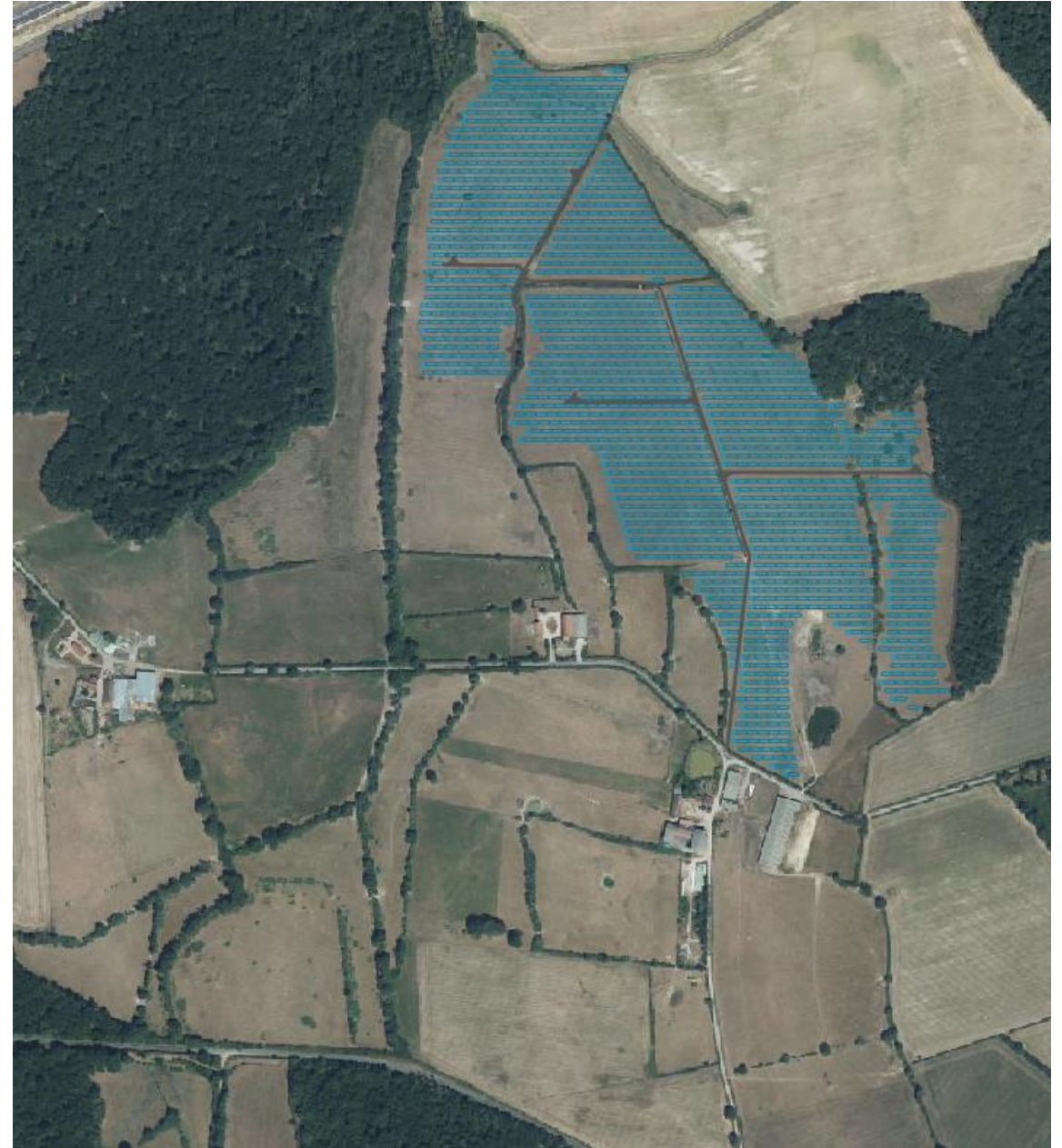
Caractéristiques	
Techno	Fixe 2,4m bdt
Ecologie	Evitement : - Des haies - Des mares + 10m - De la mare à cistudes +20m - De la Huzarde + 20m - Des prairies subatlantiques humides
Paysage	- Evitement des parcelles ouest - Eloignement de 230m au Nord-Ouest de la maison centrale - Recul de 30m au Nord-Est - Evitement de la parcelle au Sud de l'habitation centrale et à l'ouest des Brérot
Surface calepinée	40 ha
Puissance	33,5 MWc
Nb de personnes couvertes en électricité	6 600



Le projet agrivoltaïque

Scenario 2

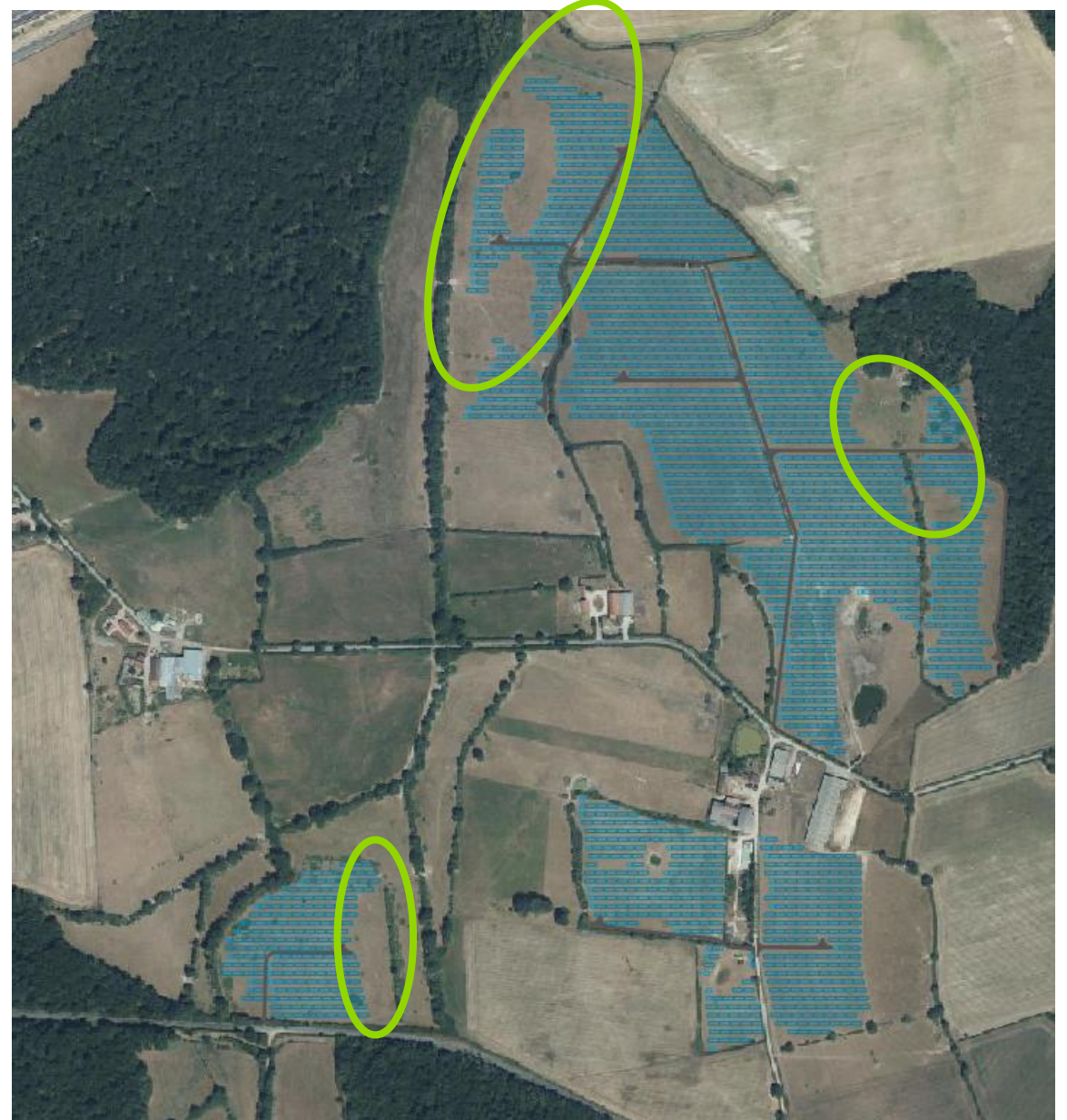
Caractéristiques	
Techno	Fixe 2,4m bdt
Ecologie	Idem scenario 1
Paysage	Scenario 1 + : - Concentration de l'implantation sur la partie Nord - Eloignement de 300m au Nord-Ouest de la maison centrale
Surface calepinée	27 ha
Puissance	23,7 MWc
Nb de personnes couvertes en électricité	4 700



Le projet agrivoltaïque

Scenario 3 : évitement des ZH bota

Caractéristiques	
Techno	Fixe 2,4m bdt
Ecologie	Scenario 1 + : - Evitement des pâtures à grands joncs (ZH bota)
Paysage	Idem scenario 1
Surface calepinée	33 ha
Puissance	28,9 MWc
Nb de personnes couvertes en électricité	5 700



Le projet agrivoltaïque

Scenario 4 : évitement des prairies de fauche planitiaire

Caractéristiques	
Techno	Fixe 2,4m bdt
Ecologie	Scenario 1 + : - Evitement des prairies de fauche planitiaire
Paysage	Idem scenario 1
Surface calepinée	29 ha
Puissance	25,5 MWc
Nb de personnes couvertes en électricité	5 000



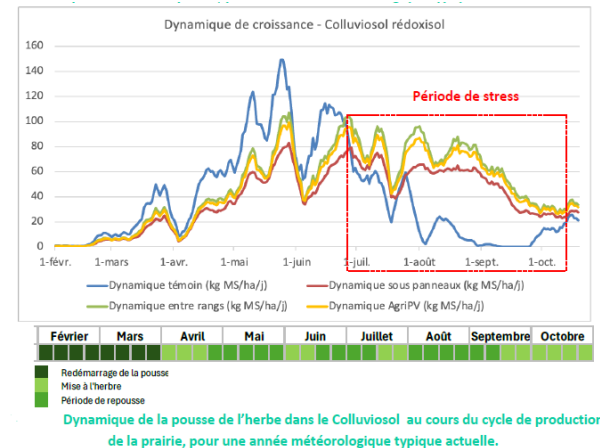
Le projet agrivoltaïque

Résultats de l'étude d'optimisation

L'étude d'optimisation réalisée par Agrisoleo a permis choisir la structure la plus adaptée pour garantir une production fourragère améliorée au sein de la centrale.

→ Augmentation de la **production de fourrage** grâce à la réduction des effets de sécheresse

→ Garantie du **bien-être animal** grâce à la réduction du nombre de jours de stress thermique pour les animaux



ITH - Index de Température et Humidité

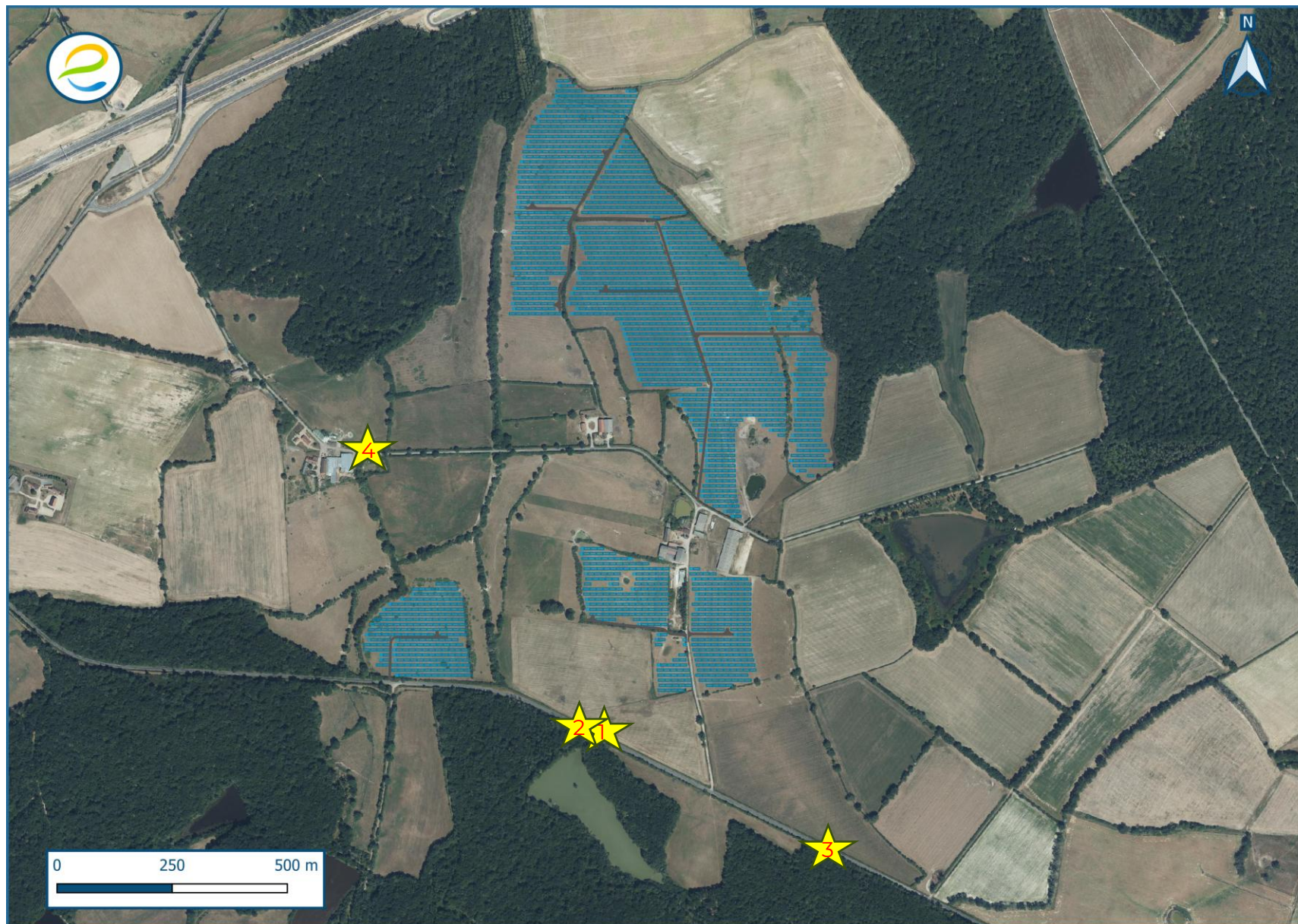
Pas de stress thermique (<68)
Stress thermique léger (68-71)
Stress thermique modéré (72-79)
Stress thermique important (80-89)
Stress thermique sévère (90-99)
Stress thermique fatal (>100)

		Humidité (%)								
		20	30	40	50	60	70	80	90	100
Température (°C)	22	66	66	67	68	69	69	70	71	72
	24	68	69	70	70	71	72	73	74	75
	26	70	71	72	73	74	75	77	78	79
	28	72	73	74	76	77	78	80	81	82
	30	74	75	77	78	80	81	83	84	86
	32	76	77	79	81	83	84	86	88	90
	34	78	80	82	84	85	87	89	91	93
	36	80	82	84	86	88	90	93	95	97
	38	82	84	86	89	91	93	96	98	100
	40	84	86	89	91	94	96	99	101	104

Indice température-humidité (ITH) à des niveaux de température et d'humidité particuliers. (Source : National Animal Diseases Information Services)

Le projet agrivoltaïque

Premiers éléments visuels



Le projet agrivoltaïque

Premiers éléments visuels – PM1



Le projet agrivoltaïque

Premiers éléments visuels – PM2



Le projet agrivoltaïque

Premiers éléments visuels – PM3



Le projet agrivoltaïque

Premiers éléments visuels – PM4





Le raccordement

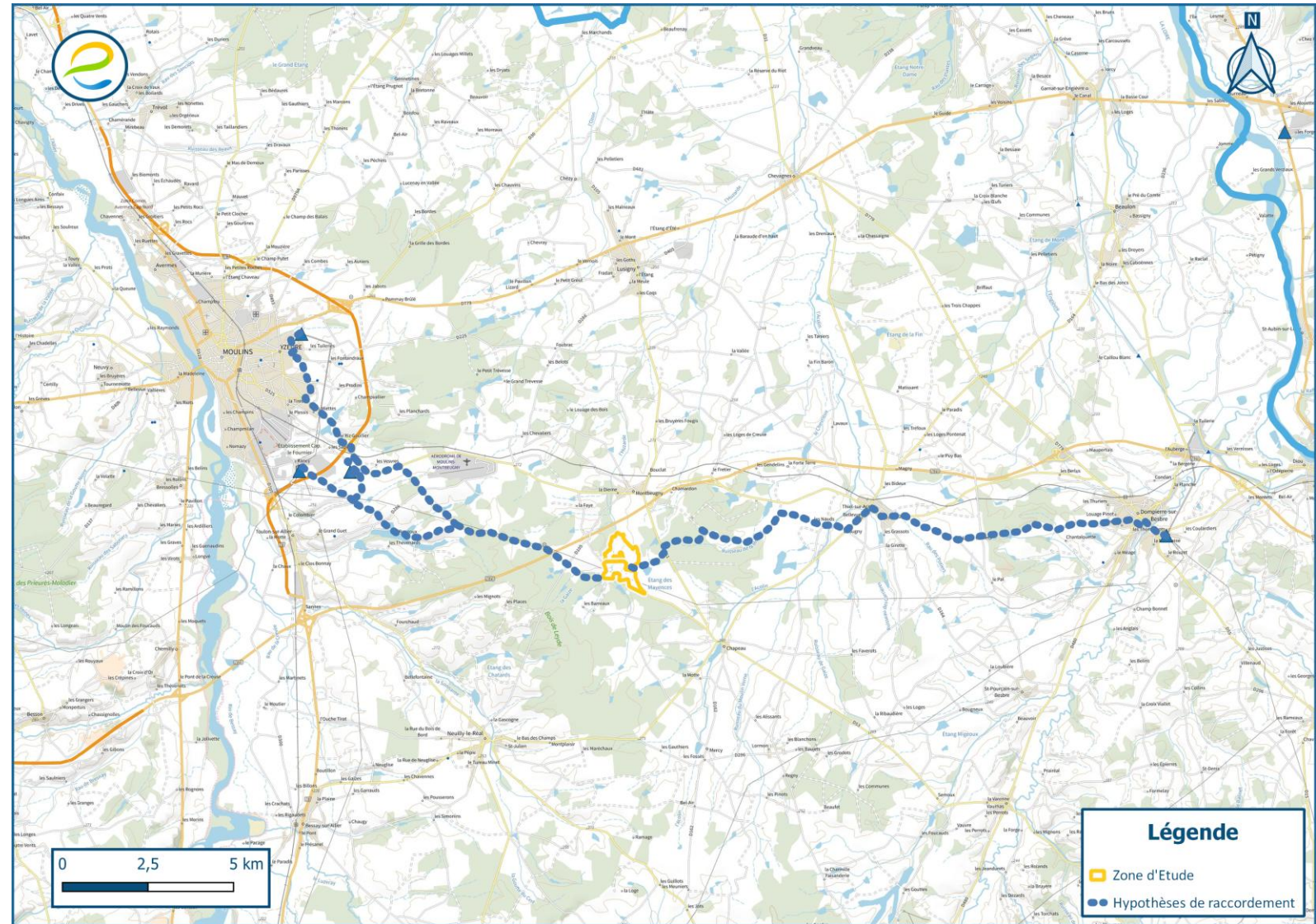
Le raccordement

Poste-source à proximité

D'après le site internet Caparéseau, les postes sources à proximité du projet de parc agrivoltaïque sont :

- Poste source à créer de **Moulins-Est** à environ 9 km, de 240 MW
- Poste source de **Séminaire** à environ 11,5 km, avec 40 MW restants à raccorder
- Poste source d'**Yzeure** à environ 14 km, avec 36 MW restants à raccorder
- Poste source de **Dompierre**, à environ 17,5 km, avec 5 MW restants à raccorder

A ce jour, l'hypothèse d'un raccordement au poste source de Moulins-Est est retenue



Le raccordement et les accès

Construction

- Si le projet est autorisé, le raccordement accepté par RTE/Enedis et que la construction est lancée, sa mise en œuvre se déroulera sur environ 1 an.
- La construction prévoit l'approvisionnement des structures et panneaux par semi-remorques qui utiliseront les routes existantes et les chemins d'accès.
- En fonction de l'implantation finale, des travaux d'amélioration du chemin d'accès seront réalisés pour le passage des convois, mais celui-ci restera empierré.
- Le raccordement, sous maîtrise d'ouvrage Enedis, se fera le long des routes, entièrement en souterrain





L'urbanisme

Compatibilité avec les documents d'urbanisme

Urbanisme

Commune de Chapeau : RNU -> **compatible avec l'agrivoltaïsme**

Commune de Montbeugny : Carte Communale en ZnC -> **compatible avec l'agrivoltaïsme**

Retombées territoriales

Retombées territoriales

Loyer, redevance agricole et taxes

Pour le propriétaire : **bail emphytéotique de 30 ans + 3 x 5 ans.**

- Une redevance d'occupation annuelle, par MWc autorisé
- Montant actualisé chaque année (~inflation)

Pour l'exploitant : **contrat de co-activité agricole**

- Une rémunération spécifique pour l'entretien et le maintien d'une exploitation viable sur la parcelle, par MWc autorisé
- Montant actualisé chaque année (~inflation)
- Pas de rupture du bail rural : bail en volume en cours de mise à jour

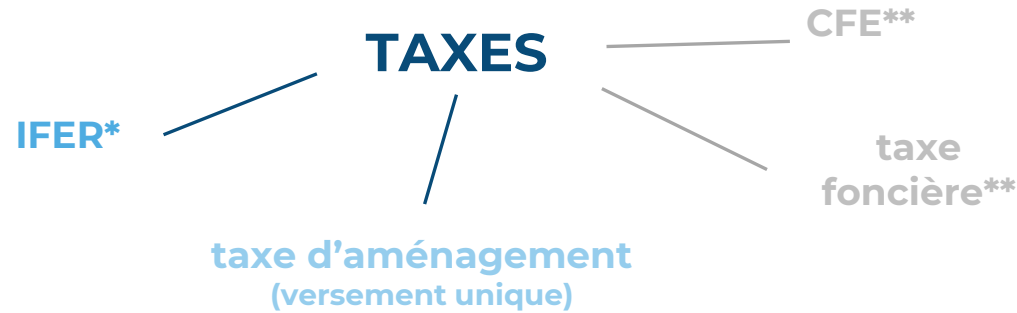
Pour les collectivités d'accueil : commune, communauté de communes, département, région

- Taxe d'aménagement
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)



Retombées territoriales

Fiscalité



*IFER = Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux : **3 479 € / MVA** au 1^{er} janvier 2024

** = évolution fiscale en cours – non pris en compte

MESURES TERRITORIALES

5 000 €/MW INSTALLÉ

Utilisation à réfléchir collectivement : chèque énergie, équipement de la mairie, etc.

Pour un projet de 25 MWc

Pour Chapeau

13 400 €/an
(25 900 € la 1^{er} année)

Pour Moulins Communauté

35 000 €/an
(48 000 € la 1^{er} année)

Pour le dpt Allier

20 900 €/an
(34 000 € la 1^{er} année)



Projection non contractuelle, dépend de la taille du projet autorisé et de l'évolution de la fiscalité

Retombées territoriales

Possibilité d'associer les différents acteurs du projet à la société partenariale (SPV)

La société Escofi souhaite travailler en étroite collaboration avec **les collectivités**, en proposant **une gouvernance partagée de SPV** au sein de sociétés de projets publiques / privées. Les collectivités locales sont ainsi :

- Réellement **impliquées** dans la gouvernance et les **décisions prises** pendant toute la durée du **projet**.
- Bénéficiaires des **retombées économiques** de l'activité du parc photovoltaïque (**dividendes**).



Collectivités, exploitants,
propriétaires, etc.

90 à 100 %

Jusqu'à 10 %

**Participation aux frais de
développement**



**Participation aux frais de
construction**



**Ouverture au capital
De la SPV**





Prochaines étapes

Prochaines étapes

A venir

Fin février / début mars : intégration des remarques et modification du projet en conséquence

Date à déterminer : Pôle EnR avec les services de l'Etat

Juin / juillet 2025 : dépôt du Permis de construire

Et sur le plus long terme :

- Fin 2026 : Autorisation espérée du dossier
- Fin 2027 : Début du chantier
- Fin 2028 : Mise en service, pour une durée de 30-40 ans



CONTACT

Manon ACHALME

Cheffe de projets agrivoltaiques
manon.achalme@escofi.fr
06 40 44 11 87

Loreline HUBERT

Référente Développement Solaire
lorelaine.hubert@escofi.fr
06 82 87 94 71

www.escofi.fr



escofi

L'ÉNERGIE DURABLE DES TERRITOIRES



Le porteur du projet photovoltaïque

Le porteur du projet photovoltaïque : Escofi

Une PME française à taille humaine

Société familiale française originaire des Hauts-de-France,

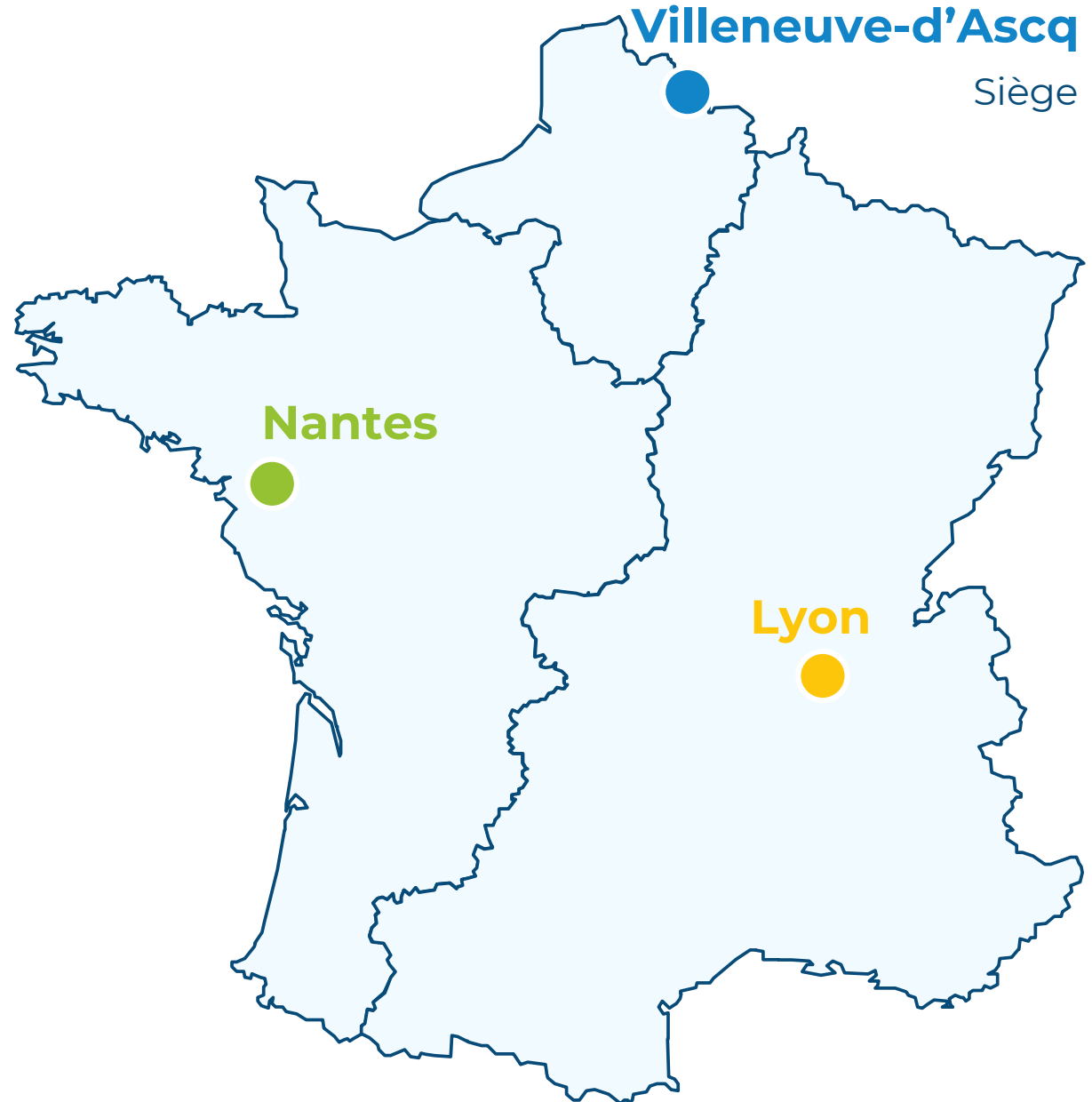
Escofi conçoit, développe, finance et exploite des centrales de production électrique éoliennes, photovoltaïques et agrivoltaïques.

3 agences en France

40 collaborateurs

> 150 MW en exploitation

> 40 MW en construction ou financement



Plus d'info sur www.escofi.fr

Le porteur du projet photovoltaïque : Escofi

Notre approche

- Une volonté de **redonner aux territoires toute leur place** dans la production décentralisée d'électricité :
 - Nos projets sont systématiquement développés en partenariat avec les collectivités. L'accord des partenaires locaux est obligatoire dans notre process.
 - La société Escofi souhaite travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs du projet, et notamment les collectivités, en ouvrant l'actionnariat des SPV. Nous faisons bénéficier aux acteurs locaux de nos investissements.
- D'abord exploitant avant d'être développeur, nous sommes votre interlocuteur unique **de la conception au démantèlement**. Escofi n'a pas vocation à vendre ses actifs.
- Nos projets sont **construits en concertation avec les propriétaires et exploitants** ainsi que **des experts**, afin de privilégier l'activité agricole.
- Escofi est **partenaire de l'INRAE** et a signé la convention de partenariat du « *Pôle National de Recherches, d'innovation et d'enseignement sur l'Agrivoltaïsme* », appelé **PNR AgriPV**, qui mène des études sur les impacts des centrales agrivoltaïques de ses partenaires (établissements publics de recherche, d'enseignement, partenaires privés, instituts techniques, etc.).

Voir Annexe 2 **INRAE**

- Escofi est aussi membre de 

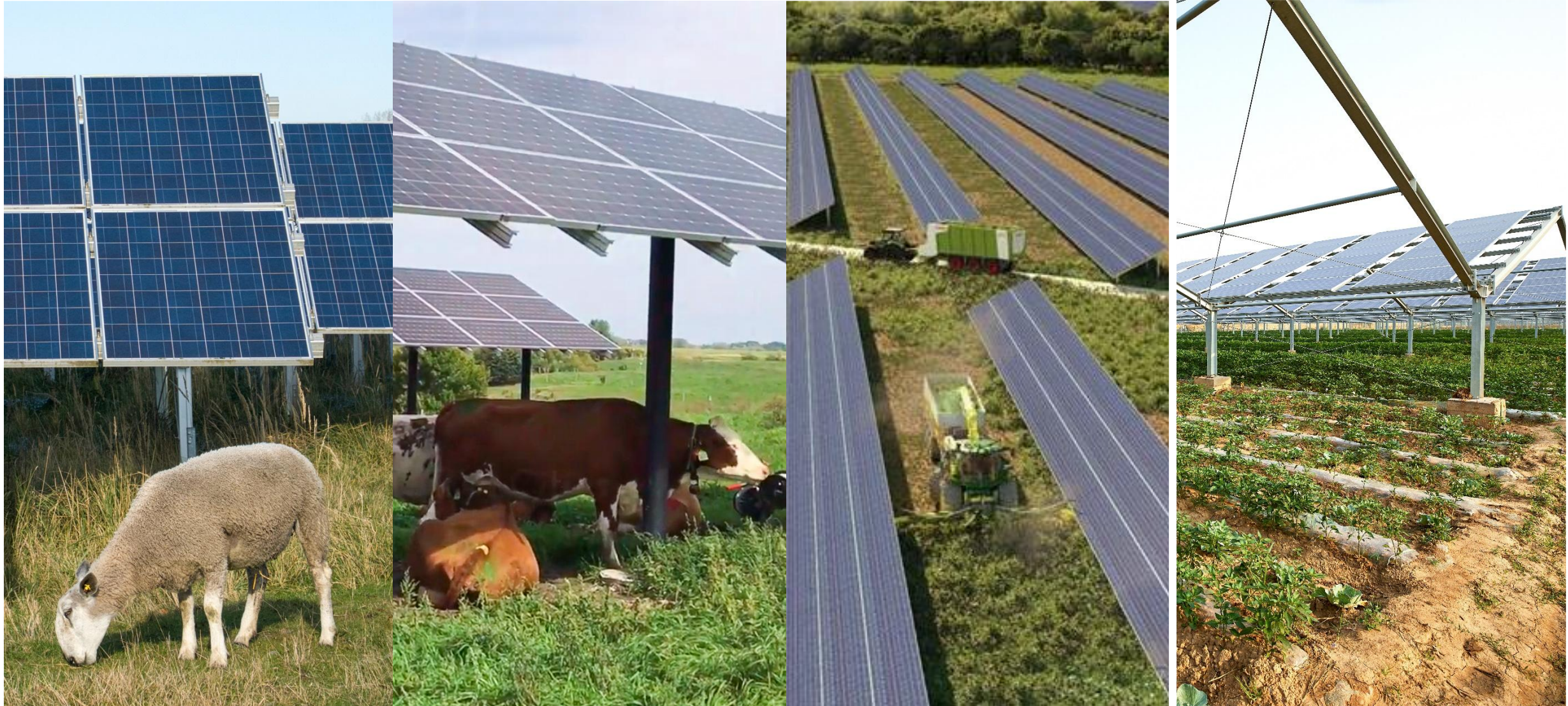


Annexe 1 : L'agrivoltaïsme

An aerial photograph showing a vast field of solar panels arranged in long, parallel rows. The panels are tilted at an angle and supported by metal frames. The ground between the rows is covered in green grass, indicating that the land is still used for agriculture. The perspective is from a high angle, looking down the length of the rows, which recede into the distance.

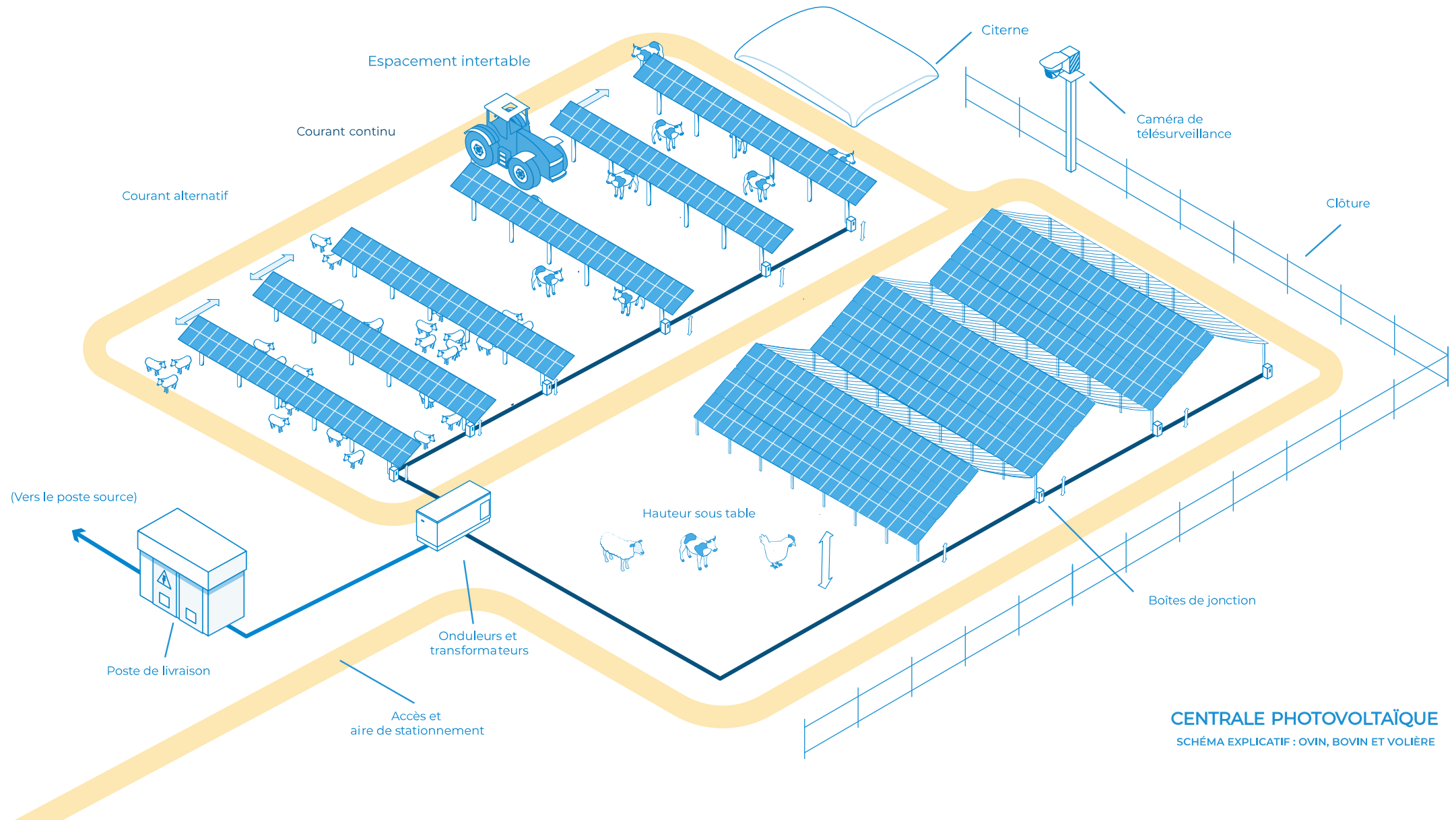
Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

Une synergie entre production agricole et photovoltaïque



Des structures agrivoltaïques pour s'adapter à un projet agricole - Elevage

Structuration d'une centrale agrivoltaïque





Annexe 2: Engagement d'Escofi avec l'INRAe

Le projet agrivoltaïque

Engagement d'Escofi au sein du pôle de recherche agri-PV de l'INRAE

INRAE

- **Escofi est membre du PNR agri-PV** « Pôle national de recherche, d'innovation et d'enseignement sur l'agri-photovoltaïsme » inauguré au Salon de l'Agriculture 2023 sous l'égide de l'INRAE
- **Objectifs :**
 - Appliquer des protocoles correspondant au meilleur de l'état de l'art
 - Verser les résultats de suivi au PNR AGRIPV afin d'améliorer l'état des connaissances pour l'ensemble de la filière
- **Exemples de suivi**
 - Suivi agronomique (mesures par herbomètre de la croissance des prairies, de la densité des couverts, composition floristique)
 - Suivi zootechnique (suivi de la reproduction, croissance et de l'utilisation de l'espace)
 - Suivi socio-économique (suivi économique de l'exploitation, des conditions de travail)
- Mise en place d'une **zone témoin** à proximité immédiate



Pôle national recherche, innovation, enseignement sur l'agri-photovoltaïsme

Inventer l'agriculture de demain en synergie avec la production d'électricité renouvelable

